



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

L'Hôpital de Jeanne Mance à Ville-Marie : Son évolution à travers les siècles

Source: courtesy of the Provincial House,
Montréal, Religious Hospitallers of
St. Joseph / Religieuses Hospitalières
de Saint-Joseph

Copyright: Public Domain

Digitized: November, 2013

L'HÔPITAL
DE
JEANNE MANCE
À
VILLE-MARIE

PAR

SŒUR JEANNE BERNIER, r.h.s.j.

Auguste Faurand, f. o. o.

L'HÔPITAL
DE
JEANNE MANCE
À
VILLE-MARIE

L'HÔPITAL
DE
JEANNE MANCE
À
VILLE-MARIE

Son évolution à travers les siècles

Par

Sœur Jeanne BERNIER, R.H.S.J.



Thèse présentée à
L'ÉCOLE D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE
pour l'obtention du
DIPLOME EN ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE
1955

LE DÉPART

JEAN-PIERRE MANVILLE

VOUS SÉRIEZ-VOUS

LE DÉPART DE LA VIE

LE DÉPART DE LA VIE

Tous droits réservés, Canada, 1957.

« Pensez, mes Sœurs, vous qui lirez
cesy, que celles qui vous ont pré-
cédé ont cueilli bien des ronces ou
vous ne trouverez que des fleurs. »

(Sœur MORIN) ¹

¹ Première recrue canadienne.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	13
--------------------	----

CHAPITRE I

Les véritables fondateurs:

Jérôme Le Royer de la Dauversière	17
Madame de Bullion	21
Jeanne Mance	25

CHAPITRE II

Humbles débuts	29
Les premières Hospitalières	35

CHAPITRE III

Dévouement héroïque	43
Statuts et Coutumes	55

CHAPITRE IV

Rayonnement de l'Hôtel-Dieu	63
Expansion de l'œuvre	73
Evolution scientifique	83
Conclusion	113
Bibliographie	120

INTRODUCTION

Trois cents quelques années d'existence... Trois changements de locaux... Renouvellement du personnel religieux et médical douze à quinze fois... Hormis les fondateurs et fondatrices, pas de figures vraiment transcendantes.

Une multitude d'individus, de talents variés, prodiguent leur science, leur charité, leurs souffrances... et s'en vont... Et c'est avec ces pierres anonymes, que selon les plans des architectes lointains, se bâtit la sublime

Histoire de l'Hôtel-Dieu

Cet hôpital, le plus ancien de Montréal, dont les origines se confondent avec celles de la Cité, est fondé par Jeanne Mance, au Fort de Ville-Marie, en 1642.

En cette même année, Jeanne Mance établit dans sa propre maison, cet Hôtel-Dieu qu'elle dirige elle-même pendant dix-sept ans.

En 1644, elle le transporte dans un bâtiment en bois, du coût de six mille francs que lui donne à cette fin, Madame la duchesse de Bullion, lors de son départ de Paris.

Ce bâtiment de la rue Saint-Paul est, à proprement parler, à Montréal, le premier hôpital. Il dure cinquante ans.

Les gestes accomplis au temps de la fondation de la Cité, ne s'évoquent véritablement que replacés dans l'ambiance de l'Hôtel-Dieu. Il en fut la cause, le principe d'existence. « Parler de l'Hôtel-Dieu, c'est reprendre un à un

les fils de l'histoire de Ville-Marie et s'amuser à les tisser en un tout ».²

Dans la pensée du fondateur véritable, Jérôme Le Royer de la Dauversière, l'établissement d'une colonie à Montréal vient en troisième lieu dans le plan à exécuter. Tout gravite autour du seul hôpital.

Songer à l'installation d'une œuvre hospitalière quand une ville paraît bien assise, cela semble normal; que ce soit l'hôpital qui fasse naître à la fois une communauté et une ville afin de justifier sa raison d'existence, cela l'est beaucoup moins. On finit par en accepter l'évidence, quand on retrace l'histoire de l'Hôtel-Dieu.

D'ailleurs, avouons-le, la plupart des grands mystiques ne sont-ils pas des originaux, au meilleur sens du mot? Ils conçoivent leurs projets dans une atmosphère spirituelle où la logique humaine bouleverse l'ordre des événements.

Ce premier hôpital de Ville-Marie, on l'a dit, naît d'une « épopée mystique », mais pour lors, sa naissance semble l'antipode du bon sens; sa vigueur primitive s'accroît au rythme sûr et ralenti des œuvres durables.

Un simple regard sur les événements du XVII^e siècle, qui ont trait à l'histoire de l'Hôtel-Dieu, a tôt fait de justifier ceux-ci et de reconnaître leur caractère providentiel.

Comment ne pas faire valoir le « doyen de nos hôpitaux de Montréal » si peu connu de ceux mêmes dont il soulage la souffrance, panse les blessures et guérit les maux?

² PARISEAU (Dr Léo).

JÉRÔME LE ROYER DE LA
DAUVERSIÈRE

1597 - 1659

CHAPITRE PREMIER

I

« JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE est le premier nom de la première page des premières annales de Montréal dont il est le véritable fondateur, dit Dom Jamet. Il est l'ouvrier d'une œuvre dont la réalisation grandiose suffirait à la gloire de toute une génération ».

Né à La Flèche, en Anjou, le 18 mars 1597, d'une noble et vieille souche bretonne, Jérôme Le Royer est l'un des premiers élèves du Collège Henri IV de La Flèche, dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus.

Depuis l'inspiration que l'illustre fléchois reçoit, en 1630, de coloniser Montréal et d'y introduire des religieuses qui desserviraient l'hôpital projeté, toutes ses œuvres et toutes ses activités convergent en ce sens: établissement à La Flèche de la confrérie de la Sainte-Famille dans le but de former des colons intègres (1634); fondation de l'Institut des Hospitalières de Saint-Joseph qui enverra ses religieuses à Ville-Marie (1636); achat de M. de Lauzon de l'île de Montréal (7 août 1640) au nom des « Messieurs et Dames de la Compagnie de Montréal », dont il est le fondateur; recrutement de collaborateurs et de bienfaiteurs; envoi de provisions et de colons qu'il nourrira pendant neuf ans.

Dieu lui avait donné une âme d'une rare obstination, ignorante de la dépression, indifférente au succès immédiat. Durant près de trente ans, il fit face à toutes les détresses physiques, matérielles, spirituelles.

Personne n'a déployé pour l'établissement de Montréal et pour la conservation de cette œuvre en Canada, un zèle plus constant et plus efficace que celui qui paraît dans monsieur de la Dauversière; et malgré le succès dont ses travaux sont couronnés, il reste dans l'oubli.

Ses œuvres, il ne les connut jamais que languissantes, ou progressant à peine. Qu'importe ! Elles vivent et dans les conditions voulues par le Ciel. Cela lui suffit.

Le bien que, sans bruit, ont produit les œuvres de Le Royer, ne laisse pas de forcer l'admiration, et d'appeler le jour où justice lui sera rendue.

« L'Hôtel-Dieu, grâce à la succession de ses Hospitalières, garderait bien ce Montréal qui grandissait lentement, bien lentement; et, plus tard, à son tour, Montréal garderait son premier hôpital, à qui il devait, de quelle providentielle façon, et sa naissance et son maintien si longtemps pénible ».³

On sait que plus d'un homme qui a vécu modestement et courageusement, n'apparaît dans sa vraie réalité aux yeux de son entourage qu'une fois disparu, parce qu'alors se sont évanouis les petites misères, les aspects trop humains de l'existence immédiate, qui voilent les réalités profondes.

³ DAVELUY (M. C.). Le Journal de l'Hôtel-Dieu, novembre-décembre 1942, p. 416.

MADAME DE BULLION

La « bienfaitrice inconnue »

1593 - 1664

II

Par Madame de Bullion,⁴ Montréal eut son Hôtel-Dieu. Informée bien avant Jeanne Mance du mouvement missionnaire qui pousse les âmes apostoliques vers le Canada, elle veut doter d'un nouvel hôpital, ce pays infidèle où flotte le drapeau de la France.

Et cet hôpital, elle le désire de la même importance que celui fondé à Québec par la duchesse d'Aiguillon. La généreuse bienfaitrice est disposée à couvrir les frais considérables que demande cette institution.

Madame de Bullion donne beaucoup, mais à qui elle l'entend et quand elle l'entend.

Jeanne Mance, avec sa perspicacité reconnue, comprend cette nature discrète, mais entière. Elle ne précipite jamais les choses auprès d'elle.

L'immense fortune de la riche bienfaitrice pour lors inconnue, permet de servir les intérêts de Montréal et ceux de son premier hôpital.

En ces années héroïques, sauver l'hôpital c'est d'abord sauver Montréal toujours à deux doigts de sa perte par l'incursion iroquoise.

On peut juger de la dette immense contractée par notre ville vis-à-vis de Madame De Bullion; puis indirecte-

⁴ Mme de Bullion, veuve du richissime Claude de Bullion, surintendant des finances sous Louis XIII, multipliait ses dons en généreuses fondations. Elle propose à Jeanne Mance de lui remettre les fonds nécessaires à la construction d'un Hôtel-Dieu à une condition: que son don restât anonyme.

ment, mais tout aussi sûrement, vis-à-vis de l'hôpital de Jeanne Mance.

C'est pourquoi on accorde à Madame de Bullion le titre de

FONDATRICE TEMPORELLE
DE L'HÔTEL-DIEU

JEANNE MANCE

1606 - 1673

III

JEANNE MANCE est bien, comme on l'a nommée, « l'ange de la colonie ». Née à Langres, en Champagne, le 12 novembre 1606, elle s'initie de bonne heure à son rôle futur. Sa compassion éveillée par les horreurs de la guerre de Trente Ans, lui apprend à soigner les blessés.

Bien des fois, Mademoiselle Mance risque sa vie au service du prochain. Elle rêve depuis longtemps de se dévouer aux missions dans la Nouvelle-France.

Encouragée et protégée par Madame de Bullion, la « grande bienfaitrice inconnue », elle décide de passer au Canada pour y fonder un hôpital.

Jeanne Mance est justement la femme intelligente, achevée et prévoyante qui sait veiller sur les intérêts de la colonie. Elle devient par la force des choses, la collaboratrice du fondateur de Ville-Marie et n'hésite pas, dans les moments d'urgence, à prendre des décisions, des responsabilités.

La co-fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la première infirmière laïque de l'Amérique du Nord, voit actuellement son nom dans notre ville, gravé sur le marbre et sur le bronze.

Tous le savent et le reconnaissent: Montréal et ses origines ne peuvent s'expliquer sans elle, pas plus qu'ils ne s'expliquent sans la Dauversière, Olier, Maisonneuve.

Au seuil de l'Hôtel-Dieu, c'est encore elle, la vaillante pionnière, qui nous reçoit, tout comme au temps jadis. Son

effigie en bronze rappelle sa tendresse — son habileté aussi — envers les colons blessés, ses amis.

« Choisie par la Providence pour adoucir la rude vie de ses pauvres colons, sans hésiter, Jeanne comprend qu'il faut donner à Dieu, une colonie, créer à la Vierge, sa ville: VILLE-MARIE. Et pour recueillir ces héros au soir du combat contre le sauvage ou au soir du combat de la vie, créer l'Hôtel-Dieu. L'Hôtel-Dieu où l'on apprend à aimer le bon Dieu pour mieux vivre ou pour mieux mourir ».⁵

Tous les ans, les infirmières qui poursuivent l'œuvre commencée par la fondatrice, célèbrent le 17 mai comme un jour d'action de grâces. Elles viennent, en groupe, fleurir la statue de l'héroïne.

Jeanne Mance devient le modèle lumineux de nos infirmières. Son âme compatissante, habite vraiment au milieu d'elles pour s'imposer au cœur plus encore qu'à l'esprit et susciter des valeurs professionnelles conscientes de leur sublime vocation.

⁵ LABEL (R. P. Réal, S.J.). Collection Ville-Marie, 1941.

HUMBLES DÉBUTS DE
L'HÔTEL-DIEU

CHAPITRE DEUXIÈME

I

C'est au matin du 18 mai 1642, lorsque deux petits voiliers et deux chaloupes amènent enfin dans l'Île de Montréal, Maisonneuve, Jeanne Mance, accompagnés de Madame de la Peltrie, bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Québec et sa recrue, que l'histoire médicale de Montréal et celle de son Hôtel-Dieu prennent origine.

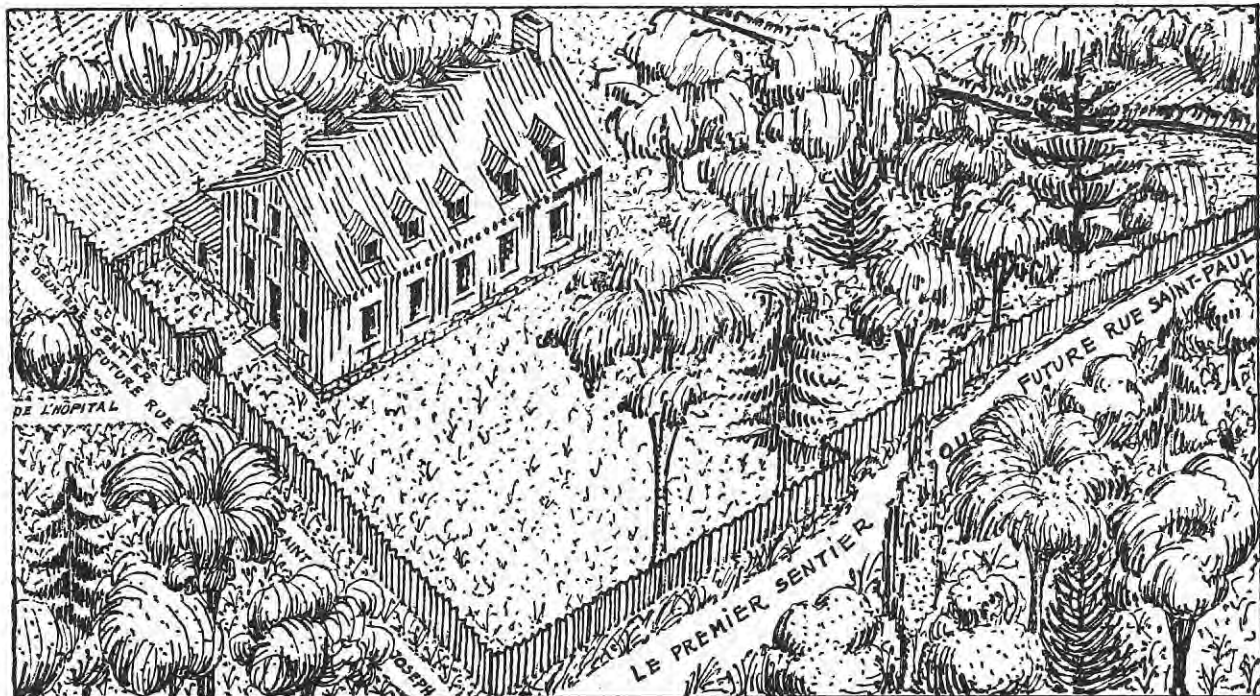
Les Hospitalières ne connurent pas ces débuts de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Cet honneur est réservé à Jeanne Mance qui, dès l'hiver 1642, obtient deux chambres du Fort pour être consacrées aux malades.

Cette année-là, pas un colon n'est hospitalisé; on ne soigne que des blessés et des sauvages. Mais avec quel amour Jeanne secourt ces pauvres enfants des bois !

Cette vaillante Champenoise est la femme de tête qui doit merveilleusement servir Ville-Marie comme économiste et comme infirmière.

Le 12 janvier 1644, le contrat de fondation de l'Hôtel-Dieu est signé à Paris par Madame de Bullion. Maisonneuve et Jeanne Mance font alors exécuter promptement les travaux et, bientôt, la construction de l'Hôtel-Dieu devient un fait établi. (Pour faciliter les fréquentes communications entre le Fort et l'Hôtel-Dieu, distants l'un de l'autre de huit arpents environ, un petit sentier est ouvert en 1645).

Cet Hôtel-Dieu de Ville-Marie n'a rien d'imposant. Un bâtiment de soixante pieds de long sur vingt-quatre de



Dessin de Aristide Beaugrand-Champagne

LE PREMIER HÔPITAL DE VILLE-MARIE OU MAISON DE M^{LE} MANCE, 1645, BERCEAU DE L'HÔTEL-DIEU ACTUEL

Sur la seconde façade se profile le petit oratoire; à l'arrière plan, à droite, l'historique fossé où se cachaient les Sauvages
(Emplacement de la rue St-Dizier)

large, en compose tous les éléments. Il comprend une chambre pour mademoiselle Mance, une autre pour les servantes, et deux pièces pour les malades.

Ajoutons à cet établissement, un petit oratoire en pierre qui y est adossé et mesure de neuf à dix pieds en carré. Orné proprement, il est voûté pour que le Saint-Sacrement puisse être à couvert de la pluie.

La Compagnie de Montréal fournit le mobilier complet: matelas, draps de lit, lingerie, vaisselle d'étain et de cuivre, chandeliers, ustensiles de ménage, médicaments pour les malades, instruments de chirurgie et autres.

L'hôpital de Ville-Marie est loin de nos commodités modernes. Il compte six lits garnis dans la salle des hommes, deux dans la salle des femmes; un autre est ajouté sur des tréteaux selon le besoin.

L'été, on peut se remuer à l'aise, mais durant les longs mois d'hiver, c'est sous le manteau de la cheminée que se fait la cuisine, se préparent les remèdes et se blanchit le linge. Les malades viennent aussi se chauffer autour du feu.

Aidée d'une servante, Jeanne Mance confectionne les médicaments et les onguents. « Devenue l'âme de cet hôpital, les blessés, couchés sur leur lit de douleur, la suivent des yeux comme un mouvant rayon de soleil, tandis qu'elle parcourt à larges pas la salle au plancher brut ».⁶

Jeanne Mance ordonne et conduit son hôpital de 1644 à 1659. L'arrivée des Hospitalières n'enlève pas l'administration de l'hôpital à Jeanne Mance; elle conserve cette charge jusqu'à sa mort survenue le 18 juin 1673.

Comme preuve du grand amour qu'elle porte aux habitants de Montréal, elle demande que son cœur soit placé sous la lampe du sanctuaire.

⁶ BENOIT (Pierre) *La Vie inspirée de Jeanne Mance*, page 128.

LES PREMIÈRES HOSPITALIÈRES
DE SAINT-JOSEPH

À L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

1659

II

Choisies par monsieur de la Dauversière lui-même, les trois Religieuses Hospitalières de la Flèche entreprennent, le 29 juin 1659, leur odyssee vers Ville-Marie pour prendre possession, à la joie de Jeanne Mance vieillissante, de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Au jugement même de cette dernière, l'Hôtel-Dieu n'est vraiment, complètement et parfaitement fondé que le jour où les trois filles spirituelles de Jérôme Le Royer viennent, de France en Canada, se dévouer au soin des malades. Elles ont nom: Mère Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé, Marie Maillet.

Ballottées durant deux mois sur une mer en furie, et affligées à l'intérieur du navire par le fléau de la peste, elles doivent subir, à leur débarqué à Québec, la contradiction des âmes les plus saintes qui souhaitent qu'elles se rembarquent aussitôt pour la France. Mais la tenacité des vaillantes missionnaires vient à bout de l'opposition.

Québec retient les voyageuses de longues semaines. Ce n'est que le 2 octobre suivant que, montées sur une frêle embarcation, les intrépides Françaises saluent, sur les rives du Saint-Laurent, le poste avancé de Ville-Marie.

Le trajet entre Québec et Montréal dure seize jours tant les vents contraires sont violents.

« Le hardi programme ébauché vingt ans plus tôt par Jérôme Le Royer de la Dauversière est réalisé sur tous ses points ».⁷

⁷ JAMET (Dom Albert) O.S.B., Revue de l'Université d'Ottawa, 1936.

Que trouvent-elles à Montréal ? Deux cent cinquante personnes, une quarantaine de maisons, un « Fort » et un moulin représentent alors tout Ville-Marie.

Plus et mieux que tout autre, sans doute, Ville-Marie peut en témoigner puisque pendant près de deux siècles, son Hôtel-Dieu est seul, avec celui de Québec à soulager la souffrance.

L'installation des Hospitalières n'a rien de somptueux. Le premier monastère à Ville-Marie est une pauvre et petite chambre de 25 pieds carrés, sorte de grenier qu'on a disposé pour les sœurs au-dessus des salles réservées aux malades de l'hôpital.

Cette construction de planches assez mal jointes, laisse entrer la neige et la pluie selon les saisons. L'été, on étouffe, l'hiver, on ne peut même se garantir de la neige.

Les pauvres Mères doivent endurer l'intempérie des saisons pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire, aussi longtemps qu'elles habitent les appartements étroits qui les ont accueillies dès leur arrivée.

Elles demeurent au poste, sans une plainte, sans un regard en arrière, toujours douces envers les blessés et les malades: Français et Sauvages, même envers les Iroquois qui attentent à leur vie. Leur esprit de mortification s'ajuste aux vues de la Providence.

Lorsqu'on se remémore les tragiques tableaux quotidiens des temps héroïques de l'Hôtel-Dieu, lorsqu'on relit les récits de leurs souffrances, de leur martyre, on reconnaît que les trois valeureuses hospitalières durent faire violence au Ciel — et avec quelle tenacité — pour que survive l'œuvre de monsieur de la Dauversière, devenue leur héritage sacré.

Considérant les services appréciables que les Hospitalières rendent aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, « qui ont reçu de si grands secours que sans pareils soins une

bonne partie serait périe, les habitants de Ville-Marie proposent que les dites religieuses obtiennent des Lettres Patentes de Sa Majesté pour leur établissement à Montréal.

Au mois d'avril 1669, Louis XIV signe de sa main les Lettres Patentes qui rendent « stable et solide pour toujours l'établissement de ses chères et bien-aimées Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ». C'est tout à la fois approuver le passé et assurer l'avenir.

Les dites lettres sont enregistrées en la Chambre des comptes de Paris, le 4 mai 1669, et au Bailliage de Montréal, le 30 septembre 1675.

LETTRES-PATENTES DE LOUIS XIV

CHARTRE DE L'HÔTEL-DIEU

Etablissement des Religieuses Hospitalières en lisle de Montréal en la Nouvelle France.

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Nauarre A tous pns (présents) et advenir Salut nos cheres et bien aimées les Religieuses hospitalieres de St Joseph de l'Isle de Montreal en la Nouvelle France Nous ont fait exposer que des l'année 1659, elles ont esté admises et installées dans lhospital qui auoit esté estably en la dite Isles quelq^s années auparauant, Et elles y ont depuis exercé tous les devoirs de lhospitalité dans un esprit sy desinteressé avec tant doeconomie de pieté et de charité que nre (notre) aimé et féal François de Lual Euesque de Pétrée et Vicaire apostolique audit pays, Et les gouverneurs magistrats et habitans de la dicte Isle, Nous ont suffisamment faict connaistre par les actes cy attachés la satisfaction quil en ont et les grands auantages que le pays en reçoit, Et comme il est juste de rendre ferme stable et solide pour tousiours un établissement sy utile aux habitans de la dite Isle, affin d'encourager de plus en plus des d. (dites) religieuses a

continuer leurs bons offices avec la mesme ardeur Nous auons estimé que nous ne pouvions le faire plus efficacement qu'en confirmant leur establissement pour qua laduenir elles puissent vivre en corps de comm' (communauté) et estre capables des dispositions qui sont faictes en faveur des religieuses de leur ordre et Institut, A quoy nous sommes d'autant plus exciter que les Seigneurs propriétaires et associés de la dite Isle ont depuis quelque temps augmenté leur emplacement d'une dotation de cent trente arpens de terre dont elles ont desia fait defricher une partie tres considerable, Au moyen de quoy et de leurs autres biens et revenus, elles pourront facilement subcister et sentretenir a l'advenir. A ces causes de laduis de nre conseil qui a veu les pièces justificatives de ce dessus cy attachés sous le contrescel de notre chancelier et voulant contribuer de notre part comme nous ferons tousiours autant quil nous sera possible a la bonne intention des dictes religieuses hospitalieres dont lestablissement na esté fait que pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des d'habitans que nous auons mis sous nr protection et sauvegarde. Nous auons de nos grace spéciale plaine puissance et autorité royale agréé confirmé et autorisé, et par ces pntes signées de notre main, agréons, confirmons et autorisons lestablissement des exposantes en la dite Isle de Montreal ensemble tous leurs contracts de dotation et fondation. Que nous auons entant que besoin est ou seroit ratifié et ratifions voulons et nous plaist quelles en jouissent et celles qui leur succederont à perpétuité et quelles puissent accepter toutes donations et soient capables de toutes autres disposi(tions), selon leur regle discipline et institut de leur ordre et jurisdiction de lordinaire, sans quelles y puissent estre troublées ny inquiétées pour quelque cause et pretexte que ce soit, leur permettant dacquerir faire bastir et construire tous les logem (logements) necessaires tant pour les pauvres que pour les hospitalières. Commaussy auons amorty et amortissons à perpétuité leur maison emplacem(ent) et autres terres et heritages quelles possèdent a pen' (present) en la dite Isle et quelles pourront posséder cy apres pour en jouir franchement et quitement sans quelles soient tenues den vuider leurs mains ny de nous payer et aux roys nos

successeurs aucune finance, de laquelle nous leur auons fait et faisons don a quelque somme quelles se puissent monter, pourvu toutes fois qu'iceux biens ne soient tenus en fief et quil ny ait aucune justice Et a la charge de payer les indemnités droicts et deuvoirs dont les dites terres et heritages peuvent ou pourront estre tenues enuers autres que nous Sy donnons en Mandement A nos aimés et féaux conseillers les gens tenans notre cour de parlement, et chambres de nos comptes à Paris.

Et tous autres nos justiciers et officiers il appartiendra, que ces pntes ils fassent registrer et de leur contenu faire jouir et user les exposantes et celles qui leur succederont pleinement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens. Nonobsant tous édit déclara(ti)ons arrests et reglemens a ce contraire ausquels et aux derogatoires des degoratoires nous auons derogé et derogeons par ces dites pntes

Car tel est nr plaisir, et affin que ce soit chose ferme et stable a tousiours nous y auons fait metre notre Scel. Donné à Paris au mois dauril lan de grace mil six cens soixante neuf et de nre regne le vingtsix.

Louis

Cette charte est approuvée du Gouvernement anglais en 1847 et de nouveau amendée en 1937 (Georges V).

Désormais, l'Hôtel-Dieu de Montréal, tout comme l'Hôtel-Dieu de Québec, est propriété religieuse. Ces deux maisons restent, à travers les siècles, les prototypes des hôpitaux catholiques du nouveau monde.

DÉVOUEMENT HÉROÏQUE

CHAPITRE TROISIÈME

I

GUERRE DES IROQUOIS

De 1660 à 1666, la guerre des Iroquois contre les colons se fait plus violente que jamais, et l'Hôtel-Dieu constamment rempli de malades, n'accorde à ses Hospitalières, ni repos, ni trêve.

« Le soin des malades, dit sœur Morin,⁸ nous obligeait à des veilles continuelles, ce qui, avec les travaux du jour, devenait accablant pour nous, à cause de notre petit nombre. Mais, quelque pénible que fut le service, j'ose dire qu'il n'était rien, ou peu de chose comparé aux frayeurs continuelles où nous étions d'être prises par les Iroquois. Pour moi, rapporte l'annaliste, je crois que la mort aurait été plus douce de beaucoup, qu'une vie mêlée et traversée de tant d'alarmes pour nous-mêmes, et de compassion pour nos pauvres frères que nous voyions traités si cruellement.

Toutes les fois qu'on sonnait le tocsin pour avertir du danger, sœur Maillet mourait de peur; sœur Macé demeurait sans parole; sœur de Brésoles et moi montions au clocher remplacer l'homme qui s'y trouvait afin qu'il pût courir sur l'ennemi.

Cependant, on use d'une douceur extrême envers les sauvages: on les comble de soins et de bienfaits dans

⁸ MORIN (Sœur Marie, R. H.), Première annaliste de l'Hôtel-Dieu, premier écrivain canadien né au pays.

l'espérance de les amener à demander le baptême, ce que font, en effet, tous ceux qui meurent à l'Hôtel-Dieu.

En 1665, monsieur de Courcelles, avec le régiment de Carignan, parvint à établir au pays une paix relative. Ces troupes construisirent plusieurs forts sur la rivière Richelieu. Les soixante soldats de la garnison devinrent bientôt la proie d'une furieuse épidémie. Cette maladie appelée le « mal de terre », durait deux ou trois mois entiers et tenait les malades jusqu'à huit jours à l'agonie.

Conséquences — L'intendant Talon juge utile d'affermir l'établissement jusqu'alors chancelant des Hospitalières. Sur sa demande, Louis XIV accorde des Lettres patentes expédiées de Paris au mois d'août 1669.

Sa Majesté reconnaît que « ses chères et bien-aimées, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ont exercé tous les devoirs d'hospitalité dans un esprit si désintéressé et avec tant d'économie, de piété, que l'évêque, les gouverneurs, magistrats et habitants de l'Île lui ont suffisamment fait connaître la satisfaction qu'ils en ont et les grands avantages que leur pays en retire. Il confirme leur établissement pour qu'à l'avenir, elles puissent vivre en corps de communauté. Il leur permet d'acquérir et de bâtir pour elles-mêmes et pour les pauvres, et amortit tous leurs biens à charge pourtant de payer les indemnités et autres droits dont ils pourraient être grevés envers les Seigneurs de l'Île ».

INCENDIES

L'Hôtel-Dieu subit trois incendies en moins de cinquante ans. Le premier, en février 1695, laisse les religieuses, aussi bien que les pauvres, sans ressources. Les papiers d'affaires de Jeanne Mance, ses écrits et souvenirs, sa

correspondance avec M. de la Dauversière furent consumés dans cet incendie.

« L'incendie de l'Hôtel-Dieu a réduit les malades et les hospitalières dans un aussi déplorable état qu'il est possible de l'imaginer: en sorte que les soldats et les pauvres habitants malades ont été dans ce temps-là dans une espèce de cellier et dans une grange et les religieuses, dans une chambre et dans un grenier qui leur ont été donnés charitablement par la communauté des Filles de la Congrégation, sans qu'elles aient discontinué de servir et d'assister les malades ».

En 1721, deuxième incendie. En moins de trois heures, tout l'Hôtel-Dieu et ses bâtiments sont réduits en cendre.

Le gouverneur du Canada s'empresse de visiter les religieuses et se montre tout disposé à procurer le rétablissement de l'Hôtel-Dieu. Il écrit à Monseigneur de Saint-Valier et donne l'ordre à l'intendant de trouver un local convenable où elles puissent servir les soldats et les habitants malades en attendant la reconstruction de leurs bâtiments.

En conséquence, les Frères Charon, hospitaliers voués au service des vieillards pauvres, sont priés de céder au gouverneur, une partie de leur maison. Le local cédé aux religieuses et aux malades est dans un état de dégradation et de malpropreté difficile à concevoir. Les sœurs travaillent pendant un mois à l'approprier. Elles se livrent avec tant d'ardeur à ce pénible travail que souventes fois, après une rude journée, elles passent la nuit sur le plancher du galetas destiné à leur servir de dortoir.

Afin de hâter le rétablissement de l'Hôtel-Dieu, la cour accorde 4,000 livres; mais avec l'ordre de prendre sur cette somme, les frais de réparation faites à la maison des Frères pour y loger les malades. Cette clause causa beaucoup de peine aux amis des Hospitalières, mais nul n'en fut plus affligé qu'elles-mêmes, se voyant ainsi hors d'état de payer les ouvriers qu'elles avaient employés.

Dans l'extrémité où elles sont réduites, les Hospitalières songent à renvoyer les malades, faute de pouvoir subvenir à leurs besoins. Monsieur de Vaudreuil et l'intendant offrent alors un prêt qu'elles se voient dans l'obligation d'accepter. L'avenir est aux mains de Dieu.

Les travaux de reconstruction commencent au mois de mai 1724 et se terminent le 11 novembre.

La croix devant être en cette maison le plus ferme appui de la charité, le 10 octobre 1734, un nouvel incendie éclate. Seuls les vases sacrés sont arrachés aux flammes.

Dépouillées de tout, les Hospitalières passent cette nuit au milieu de leur jardin, dans la boue occasionnée par le dégel, exposées aux intempéries de la saison. Le lendemain, il leur faut trouver un abri et logement. L'extrême pauvreté les accompagne. Dépourvues des ustensiles les plus indispensables, elles sont contraintes d'emprunter d'un fermier « une marmite pour y faire cuire le lard et de se servir du couvercle en guise de plat et d'assiette ».

A la demande de monsieur de Beauharnois, le roi veut bien accorder une gratification permettant de mettre l'Hôtel-Dieu en état de recevoir, au cours de l'automne, les malades et même les religieuses. Il faudra dix ans pour parachever la construction.

Le roi envoie à la supérieure de l'Hôtel-Dieu des instruments de chirurgie pour remplacer ceux que l'incendie a consumés. D'après les instructions du ministre, le chirurgien des troupes ne peut se servir desdits instruments que sur un reçu signé du ministre lui-même et remis à la supérieure à la garde de laquelle les instruments sont confiés.

CONTAGION

Cette série de conflagrations déplorables, voulues de Dieu, est suivie, à peu d'intervalles près, de la plus pénible comme de la plus méritoire des épreuves peut-être jamais subies par les Hospitalières: la peste.

Un vaisseau du roi, infesté d'une fièvre maligne, après avoir apporté la contagion à Québec, vient aborder à Montréal avec les gens de l'équipage non atteints de la contagion.

L'un des militaires, cependant, tombe malade et est transporté à l'hôpital. Il développe la même fièvre et communique bientôt la maladie aux Hospitalières dont neuf sont enlevées coup sur coup, par ce terrible fléau. Les décès s'inscrivent du 16 au 30 novembre.

« On enduisait les coins des cercueils afin que personne ne prit la contagion et l'on prenait tant de précautions dans la ville que personne ne passait par la rue où nous étions. On nous demandait seulement de loin s'il en mourait encore et l'on répondait ce qui en était », écrit l'annaliste.

Les années qui suivent ce douloureux épisode (1735-1742) sont employées à la restauration de l'Hôtel-Dieu.

ÉPIDÉMIE

En 1745, une autre épidémie pestilentielle se répand dans l'île de Montréal et dans les environs, réduisant ses victimes à la dernière extrémité. L'Hôtel-Dieu s'ouvre libéralement devant leur détresse. Cinq des Hospitalières sont encore enlevées par cette terrible maladie.

GUERRE DE SEPT ANS

Durant la guerre de Sept Ans, un grand nombre de braves Canadiens périssent soit sous les armes, soit de

misère, de manque de vivres ou de maladies effroyables. L'Hôtel-Dieu de Ville-Marie est bientôt rempli de malades et de blessés. Le nombre en devient si considérable que les religieuses, incapables de les recevoir dans leurs salles, se déterminent à les placer dans l'église.

Ils y passent tout l'été; mais, il est contraire à la prudence de les y laisser l'hiver, où ils y seraient morts de froid. Les religieuses cèdent alors leur propre dortoir dont elles font abattre les cloisons. Elles y installent une centaine de lits. Les malades continuent à souffrir du froid: les deux poêles ne suffisent pas à réchauffer les dortoirs, ce qui oblige les sœurs à placer les soldats dans les salles avec les autres malades.

C'est alors que le roi de France construit les « Salles Royales » exclusivement réservées aux militaires. Jour et nuit, un soldat est en faction dans chaque salle et le service s'y fait régulièrement. Deux sœurs sont chargées de la surveillance.

En 1760, après la victoire de Carillon, vient la défaite des Plaines d'Abraham. C'est la fin du grand rêve de la France en Amérique. Les couleurs anglaises remplacent le drapeau fleurdelisé qui, depuis cent cinquante ans, flotte sur nos rives.

L'Hôtel-Dieu regorge de soldats vaincus et vainqueurs et ouvre ses portes aussi bien aux soldats d'Amherst qu'à ceux de Lévis et de Vaudreuil. Une fois de plus, les sœurs cèdent leur église et même leurs propres chambres pour recueillir les blessés et les malades.

Sans cesse, le travail et la peine trouvent l'Hospitalière au poste du devoir. Si son cœur saigne devant la défaite, son âme reste à la hauteur de tous les dévouements.

Le général Amherst, par reconnaissance pour les soins donnés aux malades anglais, envoie aux religieuses une

couple de cents gros écus avec deux douzaines de vin de Madère.

« Ce ne sont que les arrhes du bien que je veux à une société aussi respectable que celle du monastère de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui peut compter, de la part de la nation britannique, sur la même protection dont elle a joui sous la domination française, écrit-il à la Supérieure. Il veut ensuite visiter l'hôpital et la communauté: preuve évidente de son admiration pour l'œuvre hospitalière ».

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Plus tard, la Révolution Française produira encore de pénibles répercussions chez les Religieuses Hospitalières. En perdant leur rentes (dots) placées en France, elles perdent leur principale source de revenus.

Le zèle d'un Sulpicien tire les Hospitalières de Saint-Joseph de la situation précaire où les engage ce revers financier. Notons en passant que l'Hôtel-Dieu doit aux Messieurs de Saint-Sulpice un dévouement trois fois séculaire. Ces saints prêtres, après avoir veillé à son berceau, l'ont vu grandir et évoluer, l'ont soutenu dans les difficiles conditions de son existence, et l'entourent encore de leurs soins inlassables. Jamais notre reconnaissance n'atteindra à la hauteur de semblables bienfaits.

TYPHUS

Au début de son troisième siècle, Montréal eut à secourir une immense infortune devant laquelle s'affirma le dévouement des Hospitalières.

C'était en 1847; environ 100,000 enfants de la malheureuse Irlande, opprimés par la persécution protestante et pressés par la famine, quittaient les vertes contrées hiberniennes et se dirigeaient vers le Canada.

Durant la traversée, une fièvre des plus malignes, le typhus, se répandit à bord. Cette épidémie vint mettre le comble à l'infortune. Les passagers mouraient en grand nombre et tous les matins on avait la triste tâche de séparer les morts d'avec les vivants. Plusieurs de ces navires abordèrent à Montréal: 1,200 à 1,300 enfants y furent reçus. Aussitôt on y fut en alerte.

Le Bureau de Santé défendit aux Religieuses Hospitalières de recevoir les malades dans leur hôpital. Pour les mettre à l'abri, le gouverneur bâtit de vastes hangars sur les bords du Saint-Laurent où se trouve maintenant le Griffintown. Chacune de ces tristes cabanes, au nombre de treize, contenait environ cent cinquante malades étendus deux ensemble sur une chétive paille.

Les communautés de la ville, consacrées à la charité, s'offrirent spontanément à sacrifier leur vie pour leurs frères infortunés. « Nous ne restâmes pas en arrière, relate l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, mais, voyant qu'on nous refusait d'admettre les émigrés dans nos salles, nous suppliâmes Sa Grandeur Mgr Bourget, de vouloir bien accepter, du moins, nos personnes pour aller les soigner aux « Sheds ». Monseigneur ne s'y opposa point. »

Dieu voulut bien se contenter des sacrifices d'une seule semaine dans ce saint exercice. Les Hospitalières durent cesser leurs visites pour soigner les Messieurs de Saint-Sulpice atteints eux-mêmes de la contagion. Elles eurent la douleur de voir mourir six de ces respectables Messieurs, ainsi que trois Hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

GRIPPE ESPAGNOLE

Décade après décade, l'œuvre hospitalière subit des transformations profondes. Quand après la guerre 1914-18, survient la « grippe espagnole », les salles de l'Hôtel-

Dieu se trouvent insuffisantes à contenir les patients amenés à l'hôpital par la contagion. On multiplie les ingéniosités pour recueillir tous ceux qui se présentent. On s'affaire surtout pour ravir les grippés à la mort, qui rôde sans répit, décimant les populations.

Les religieux et les religieuses voués à l'enseignement descendent noblement dans l'arène de ce nouveau champ de bataille et se montrent admirables de dévouement et de courage dans les services à rendre aux pauvres malades.

Soixante-quatorze malades meurent dans ce laps de temps.

« Cette épidémie, a dit un médecin anglais protestant, a été une leçon pour moi. J'ai appris à connaître le dévouement et la charité des communautés religieuses d'hommes et de femmes. Désormais, quand je rencontrerai une « Sœur » ou un « Frère », je mettrai chapeau bas en signe d'admiration et d'hommage ».

Une religion qui inspire de pareils sacrifices, ne peut qu'être vraie et sainte, donc divine.

STATUTS et COUTUMES

II

L'étude des coutumes de nos devancières permet de constater que, sans jouir des commodités modernes, ces pionnières de l'art du soin des malades, ne sont pas si éloignées du progrès, qu'on le pourrait croire, tant il est vrai « que les méthodes et traitements actuels ne sont parfois que le rajeunissement des anciennes pratiques ».

Dès le principe, les Hospitalières élèvent le service des malades à la dignité d'un rite, presque d'un culte. Elles se mettent au service des pauvres GRATUITEMENT. De plus, elles doivent se bâtir, se pourvoir de meubles, se nourrir et s'entretenir, et après avoir usé leur vie et rendu leur âme à Dieu, elles doivent encore, sur leur dot, laisser trois cents livres aux pauvres malades.

Les règles des différents offices, approuvées depuis 1648, forment un excellent code d'éthique. Aucun détail n'est omis de ceux qui peuvent soulager ou réjouir les malades. Lisons :

Le malade reçu, l'hospitalière lui fera un charitable accueil et l'avertira doucement de se mettre en bon état afin que Dieu donne sa bénédiction aux remèdes et aliments dont il a besoin. Elle fera préparer son lit, lui enlèvera ses vêtements dans une pièce chauffée et aura toujours de l'eau chaude pour lui laver les pieds.

Suivent les recommandations les plus précises, véritable schéma de nos feuilles d'observations :

... elle observera le jour que la maladie a commencé, les heures de la fièvre, relâchement ou redoublement,

pour en informer le médecin. Elle ne permettra jamais que le malade quitte le lit sans la permission du médecin, et aura soin que le malade soit visité de celui-ci le plus tôt possible. Le médecin devra toujours être accompagné près des patients afin que ses ordonnances puissent être ponctuellement exécutées. L'hospitalière ne fera point prendre d'autre nourriture que celle qui luy est prescrite s'y appliquant soigneusement dans les tems ordonnez, crainte que quelque retardement ne les fit pâtir, quittant toute autre sorte d'affaires pour les secourir.

L'intention du fondateur est de traiter les malades scientifiquement et charitablement.

Pénétrons maintenant dans les anciennes salles. Elles ont 25 pieds de large, 16 pieds de haut et d'une longueur proportionnée au nombre des malades. Les planchers sont de bois mou; le balayage se fait au bran de scie humide.

Chaque malade a son lit de grandeur uniforme. Il a, en outre, à sa disposition, une paire de pantoufles, une robe de chambre, une petite table marquée au chiffre du lit. Le nom d'un saint sert à distinguer les malades. Le chemin de croix est aussi érigé dans chaque salle.

Des bouteilles d'étain et des rouleaux de bois réchauffent les patients au besoin. La Règle « recommande, en outre, de mettre des pots de fleurs aux fenêtres pour réjouir les malades, de brûler des parfums, et de faire aérer les salles dans le temps convenable, ouvrant les fenêtres du côté où le vent ne donne pas ».

Toutes les sœurs vont servir les malades aux heures des repas. Elles entrent dans les salles deux à deux. Arrivées au milieu de la salle, toutes se mettent à genoux pour la prière du matin pendant que la Supérieure « donne » l'eau bénite aux malades. La Supérieure récite le « petit Benedicite ». Les prières finies, les hospitalières servent le

déjeuner, aident les plus débiles à prendre leur nourriture et déplient leur serviette. Elles lavent les mains des malades avant les repas et ce rite est précédé et suivi d'une inclination.

Les autres sœurs rendent tous les services nécessaires et font les lits se mettant deux à deux à chacun. Vers dix heures, elles servent la soupe. Pendant le repas, elles visitent les malades pour s'assurer que rien ne leur manque. Le silence est exactement gardé afin que le service puisse se faire avec plus d'attention. On sait que les malades ne peuvent être soignés d'une façon systématique et uniforme. Les règlements ont prévu cette nécessité:

... ceux auxquels il faudra avancer ou retarder les repas par l'avis du médecin, seront servis en leur temps ponctuellement, comme aussi ceux qui, par leur grande débilité, auront besoin d'être sustentés de trois heures en trois heures, de quelques œufs frais, consômez et autres douceurs ».⁹

Les fondatrices ont même la permission de dispenser les malades de l'abstinence, selon qu'elles le jugent nécessaire.¹⁰ De nos jours, les Constitutions maintiennent ce privilège pour tous les hospitalisés.

L'organisation des services diffère de celle d'aujourd'hui sans s'en éloigner tout à fait. Les attributions de la pharmacienne représentent la partie scientifique des soins aux malades. Accompagnant le médecin dans les salles, la pharmacienne reçoit leurs ordonnances et s'y conforme à la lettre.

Tous les pansements et traitements doivent être faits par elle ou ses compagnes. Elle prépare tous les médicaments, n'en donne aucun aux malades sans leur faire laver

⁹ Documents inédits de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

¹⁰ Autorisation ecclésiastique.

la bouche auparavant et sans leur donner de petites douceurs « par-dessus le remède » pour en adoucir l'amertume.

Jusqu'en 1900, la pharmacienne a la responsabilité de la salle d'opération, et est en outre chargée du soin du laboratoire. Avant l'opération, on stérilise les compresses au fer chaud. La pharmacienne assiste le chirurgien quand il soigne ou panse les pauvres, prenant garde « que quelques Apprentifs mal entendus soient employés à les soigner ou panser », si ce n'est en présence du Maître Chirurgien.

Il y a une filière à suivre avant d'avoir droit au titre d'officière dans les salles. On n'y nomme que des personnes expérimentées formées au traitement scientifique des malades par un stage à la pharmacie.

Comme le « salut de l'âme est incomparablement plus important que la santé du corps », les hospitalières doivent l'envisager dans tous les services qu'elles rendent aux malades. A chaque souffrant, elles offrent, taillé à leur mesure, le réconfort moral.

Mues par ces pensées de foi, les religieuses ne négligent rien pour gagner les âmes à Dieu. Tous les jours, elles font la lecture dans les salles. Des sœurs sont spécialement chargées de l'instruction des malades. Chacune a « le sien » qu'elle doit exhorter.

Comme on le voit, à l'hôpital, on y apprend le sens profond, la mission de la douleur, mission purificatrice, mission rédemptrice. Ce sont les paroles des aumôniers, c'est un mot tombé par hasard des lèvres d'une religieuse, d'une infirmière qui voit plus haut que la terre, plus grand que la vie; c'est le passage, le matin, dans les corridors, du Dieu du ciboire qui fait planer au-dessus des lits, l'immense espérance.

Les hospitalières se portent avec ferveur à l'assistance des agonisants et les accompagnent de leurs prières au moment du « terrible passage ». Une messe est dite pour le repos de l'âme de chaque pauvre qui meurt à l'hôpital et, une fois par mois, une autre messe est célébrée pour tous les patients décédés à l'Hôtel-Dieu.

C'est donc la civilisation dans tout ce qu'elle a de meilleur. Et cela est vrai surtout, parce que l'hospitalière, avant tout, vit de religion.

Dieu hospitalisé, Dieu hospitalier, identification du souffrant et de la divinité, tel est bien le vrai sens de ce vieux mot :

HÔTEL-DIEU !

RAYONNEMENT DE
L'HÔTEL-DIEU

CHAPITRE QUATRIÈME

I

Il ne se trouve peut-être pas au monde d'hôpital dont l'établissement coïncide avec la naissance de la ville qu'il dessert.

Le rêve du 2 février 1630 de l'apôtre laïque, Monsieur de la Dauversière, devient une réalité. De ces milliers de missionnaires canadiens répandus actuellement dans toutes les parties du monde pour le service des âmes, un très grand nombre a reçu sa formation dans la seule région de Montréal.

La lumière de Ville-Marie guide les Hospitalières de Montréal dans la formation de nombreux Hôtels-Dieu. On y voit une œuvre de Dieu, naître, grandir, se développer, malgré les hommes, malgré les événements, même malgré les éléments (trois incendies en moins de cinquante ans).

Ces Hôtels-Dieu sont autant de foyers que Jérôme Le Royer, par delà la mort et les siècles, ne cesse d'entretenir; foyers ardents où continue à brûler la flamme du souvenir de La Flèche et de la France.

La Communauté des Hospitalières de Saint-Joseph est seule administratrice de l'Hôpital, quant aux affaires financières et civiles.

La fin de la Congrégation est d'exercer auprès des malades, toutes les œuvres de miséricorde, tant spirituelles que corporelles. Le malade est donc un grand sacrement,

un grand mystère et d'une très haute dignité dans l'Église, qui veut qu'on le respecte à l'égal de Dieu lui-même. Les salles de l'hôpital sont comme un sanctuaire où le Christ réside dans ses membres affligés et souffrants. Venu à l'hôpital chercher remède à ses misères, le malade y trouve souvent le chemin du ciel.

Si aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu de Montréal abrite 750 malades, disons MERCI à celles qui veulent « n'être riches que de grâces et de vertus, comme l'a été notre Père Saint Joseph », écrit Sœur Morin.

Depuis 1949, les maisons de la Congrégation, d'autonomes qu'elles étaient, sont réunies en GÉNÉRALAT.

Le GÉNÉRALAT est divisé en trois provinces:

Provinces	Sièges	Maisons
Ville-Marie	Montréal	14
Notre-Dame de l'Assomption	Bathurst	19
Saint-Joseph	Kingston	11

* * *

HÔPITAUX DANS CHAQUE PROVINCE

	Capacité Lits
Montréal	750
Arthabaska	200
Windsor	400
Winooski	65
Burlington	200
St-Jérôme	200
Biddeford	55
Hauterive	150
Whitelaw	43
Porto Novo (Afrique)	400

	Capacité Lits
Tracadie	80
Campbellton	200
Bathurst	100
Sorel	145
Edmundston	210
Saint-Quentin	25
Perth	45
Lamèque	15
Kingston	319
Chatham	150
Cornwall	150
Chicago, St. Bernard's	225
Polson	35
Hartford	100
New London	75
Antigo	100
Chicago, St. George's	150
St. Catherine	125

La prospérité des Hôtels-Dieu, nés du « grain de sénévé » magnifie les miséricordes du Seigneur.

Dans le Montréal moderne, l'Hôtel-Dieu de la Dauparsière reste l'image vivante de Ville-Marie.

**LE GRAIN DE SÉNEVÉ EST DEVENU
UN GRAND ARBRE**

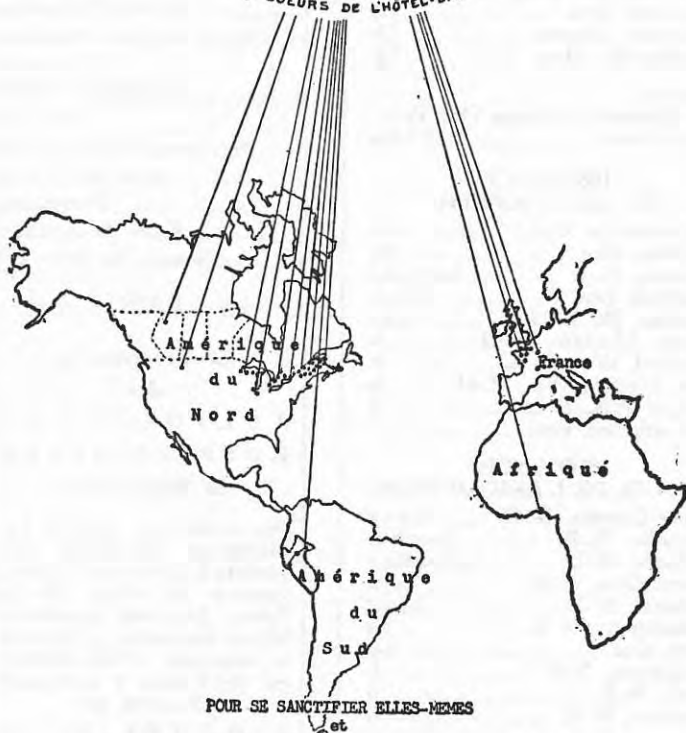
1955



L'ÉGLISE

A CONFIE

LES ŒUVRES D'APOSTOLAT
AUX
RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST-JOSEPH
OU SŒURS DE L'HÔTEL-DIEU



POUR SE SANCTIFIER ELLES-MEMES

et

DONNER DES ÂMES AU CHRIST

Oeuvres

PROVINCE DE VILLE-MARIE:

Montréal, Qué.	m,n,p,h,i
Arthabaska, Qué.	h,i
Windsor, Ont.	h,i,f
Winooski, Vt., E.-U.	h
Burlington, Vt., E.-U.	h,i,f
St-Jérôme, Qué.	h
Biddeford, Me., E.-U.	h
Hauterive, Qué.	h
Whitelaw, Alberta	f,k
Victoriaville, Qué.	f,k

Mission:

Dahomey (Afrique Occ. Fr.)	
Porto-Novo	d,g,h,k,s

PROVINCE
DE SAINT-JOSEPH:

Ambertstview, Ont.	n,p
Kingston, Ont.	h,i
Chatham, N.-B.	a,e,f,g,h,i
Cornwall, Ont.	f,h,i,k
Chicago, Ill., E.-U.	h,h,i
Polson, Montana, E.-U.	h
Hartford, Wis., E.-U.	h
New London, Wis., E.-U.	h
Antigo, Wis., E.-U.	h
Ste-Catherine, Ont.	h

PROVINCE
DE N.-D. DE L'ASSOMPTION:

Vallée-Lourdes, N.-B.	n,p,s,s
Tracadie, N.-B.	a,e,g,h,i,l
St-Basile, N.-B.	a,c,e,f,k,q,s
Campbellton, N.-B.	g,h,i
Bathurst, N.-B.	f,g,h,i
Edmundston, N.-B.	h,i
Sorel, Qué.	h,g
St-Quentin, N.-B.	h
Perth, N.-B.	h
Lamèque, N.-B.	h

Missions:

Pérou (Amérique du Sud)	
San Pablo	d,l,o
Lima (Maternité)	g,h
Indiana	a,d,o

Légendes

a	Académie
c	Collège classique
d	Dispensaire
e	Enseignement ménager
f	Foyer pour vieillards
g	Ecole d'auxiliaires
h	Hôpital général
i	Ecole d'infirmières
k ...	Hôpital pour cas chroniques
l	Léproserie
m	MAISON MÈRE
n	Noviciat
o ...	Préventorium pour enfants
.....	soins des lépreux
p	Provincialat
q	Ecole de diététique
s	Sanatorium pour T.B.

RHSJ

La Congrégation
des
RELIGIEUSES
HOSPITALIÈRES
de Saint-Joseph

Fut fondée en 1636 à La Flèche en FRANCE, par Jérôme le Royer de La Dauversière et Marie de la Ferre. Les trois premières Mères françaises arrivèrent à Montréal (Ville-Marie) en 1659 pour y continuer l'œuvre de

L'HÔTEL-DIEU
fondé par
JEANNE MANCE
en 1642

EXPANSION DE L'ŒUVRE

II

Il est intéressant de noter que, partant de la pauvre mesure de 1644 avec ses quelques grabats, l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul offre 32 lits, et ceci jusqu'en 1825. En 1826, l'hôpital compte 50 lits et en 1842, deux nouvelles salles de 25 lits chacune, portent à 100 la capacité de l'établissement.

L'Hôtel-Dieu de Jeanne Mance est seul à soigner les malades de la ville et des régions environnantes pendant 180 ans, soit de 1642 à 1822, date de l'ouverture de l'Hôpital Général. Au surplus, depuis le début de la colonie jusqu'en 1902, l'Hôtel-Dieu traite GRATUITEMENT les patients.

1861 — L'Hôtel-Dieu de la rue des Pins met 150 lits à la disposition des malades. La façade de ce premier hôpital de l'avenue des Pins mesure 530 pieds; une aile de 200 pieds est située à l'arrière de la bâtisse, et deux petites ailes de 92 pieds donnent une forme de croix aux deux extrémités.

1871 — Inauguration de deux chambres privées à un dollar par jour. Depuis, que d'améliorations, que d'additions ont enregistrées ces dernières années, dans le but de soulager un plus grand nombre d'infortunes.

1886 — Construction d'une annexe. On y loge les chapelains, une salle d'opération et ses services, un laboratoire et un dispensaire.

1899 — Organisation des services d'oto-rhino-laryngologie et d'ophtalmologie. Au dire des connaisseurs du

temps, le dispensaire « ophtalmique » est le plus beau de l'Amérique du Nord.

1902 — Prolongement de 75 pieds ajouté à l'aile droite de l'hôpital.

Malgré l'agrandissement, les médecins se plaignent déjà de la pénurie de chambres. « Si nous avions cinquante chambres de plus, elles seraient toutes employées », affirment-ils.

1917 — Construction d'une cuisine centrale et d'un pavillon d'isolement pour le service des grandes salles.

Notons en passant, qu'au cours de l'année 1957, il s'est dépensé à cette même cuisine ainsi qu'aux cuisines de Bullion et Le Royer :

Moyenne par jour :

Viande	700 à 800 livres
Poisson	350 livres
Pommes de terre	12 à 14 poches
Carottes	8 à 10 poches
Céleri	3 boîtes
Pain	225
Beurre	100 livres
Oeufs	65 douzaines
Lait	160 gallons
Crème	10 gallons

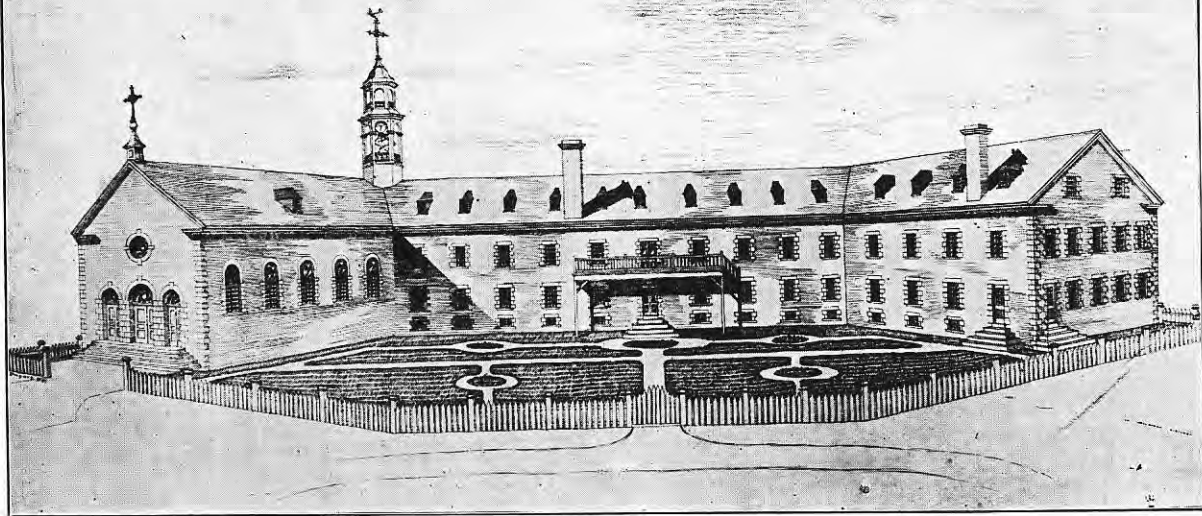
Nombre de repas servis durant l'année 1957 :

Cuisine centrale	678,070
Cuisine de Bullion	581,705
Cuisine Le Royer	140,506
Cantine	110,150

Le personnel nécessaire au bon fonctionnement de ce département se chiffre à 84 hommes et femmes.

1923 — Construction du DISPENSAIRE ANTIVÉ-NÉRIEN. Avec cette construction s'achèvent les deux DISPENSAIRES DE MÉDECINE et de CHIRURGIE

1821



Ancien Hôtel-Dieu (jusqu'à 1821) rue Saint-Paul



Salle Saint-Joseph (1861 à 1933)

ainsi que les réparations du DISPENSAIRE D'OPHTHALMOLOGIE.

1923 — Travaux d'amélioration de l'ÉCOLE des INFIRMIÈRES. Près de cent jeunes filles y trouvent, outre l'avantage de se former au soin des malades d'une manière scientifique, pratique et éminemment chrétienne, une demeure qui leur offrira tout le confort que nécessite leur profession.

1925 — Construction de la nouvelle RÉSIDENCE DES CHAPELAINS. Le quatorze janvier 1926, a lieu l'inauguration de la nouvelle demeure. A cette occasion, un banquet est offert aux dévoués Messieurs de Saint-Sulpice et Sa Grandeur Monseigneur E. A. Deschamps bénit la nouvelle maison.

Les aumôniers goûtent maintenant un confort et une sécurité qu'ils ne pouvaient se procurer dans leur ancienne résidence où résonnait, nuit et jour, le bruit de la salle d'opération et d'où s'émanaient les odeurs du laboratoire.

1925 — Construction d'une aile à l'épreuve du feu, donnant 60 lits additionnels, 4 salles d'opérations, une lingerie, une buanderie et une chaufferie.

1931 — Agrandissement de la communauté.

1933 — Reconstruction des grandes SALLES PUBLIQUES à l'épreuve du feu et aménagement de ces salles selon les données du progrès.

Avec la disparition des anciennes salles, c'est toute une époque de l'histoire qui s'en va, et la joie de procurer aux malades les avantages du confort moderne, se nuance d'un regret de ces vieilles choses qui parlent du passé et que jamais plus on ne pourra admirer dans le premier ordre.

« Aussi, plus d'un visiteur les regrettera ces antiques salles, où l'on entrait avec respect comme dans le sanc-

tuaire de la souffrance. Elles étaient jolies et si coquettes avec leurs alcôves aux rideaux blancs ».¹¹

1930 — La salle de CHIRURGIE DENTAIRE s'isole des salles d'opérations et devient une unité spéciale.

Ce nouveau département débute bien modestement. Les Sœurs et les malades hospitalisés seuls y sont traités. Dès ce moment, on projette d'agrandir afin d'ouvrir un dispensaire dans cette spécialité.¹²

1938 — Grâce aux activités du docteur Oscar Mercier, un étage entier — servant d'entrepôts jusqu'alors — est transformé en un service d'UROLOGIE. De vastes salles, éclairées et coquettes, offrent 58 lits, dont 42 pour les hommes et 16 pour les femmes. Un bureau de consultation et des salles de cystoscopie complètent le service.

1939 — Un nouveau service s'ajoute à un besoin urgent de l'hôpital: c'est le service de NEURO-PSYCHIATRIE. A cet effet, on convertit un département consacré aux employées-filles et ceci donne trente cinq lits pour ces clients à qui, dans maints cas, on évite un séjour dans ces hôpitaux spécialisés, si pénibles pour les pauvres familles éprouvées. Le docteur Antonio BARBEAU en fut l'instigateur et l'âme dirigeante.

1942 — Le PAVILLON LE ROYER. Montréal n'a pas élevé de statue à cet oublié qui est le véritable fondateur de toute l'œuvre de Ville-Marie, plus particulièrement des Hospitalières de Saint-Joseph: JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE. Cet hôpital-souvenir est une œuvre de bienfaisance qui durera aussi longtemps que Montréal.

¹¹ PARISEAU (Dr Léo).

¹² L'Honorable Gaspard Fauteux, actuellement lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, est alors dentiste de la communauté.

La construction de ce nouveau pavillon permet non seulement de loger plus confortablement les malades privés, mais aussi de compléter cette réorganisation des services jointe au travail de collaboration entre les différentes spécialités (130 lits).

1950 — Construction de la nouvelle école pour les étudiantes-infirmières. Cette école est organisée avec les dernières spécifications de l'enseignement hospitalier: c'est le PAVILLON JEANNE MANCE.

Cet édifice de sept étages construit selon les données modernes de l'architecture, comprend près de 300 chambres. Chaque chambre est pourvu d'un cachet de confort particulier: eau chaude et froide, garde-robes, rayons pour les livres, fauteuil, table de travail; les chambres communiquent par le moyen d'un système de micro, à une centrale de renseignements de sorte que, l'étudiante, sans se déplacer, peut répondre immédiatement de sa chambre et surveiller, sans effort, ses appels téléphoniques ou autres.

Plusieurs salons procurent à l'élève une détente complète; une vaste bibliothèque, un auditorium d'une capacité de 640 sièges, un gymnase renfermant diverses attractions sportives; un vaste solarium sis au septième étage, de même qu'une terrasse-promenade, face à la montagne, permet à l'œil exercé d'admirer le magnifique panorama qu'offre la ville de Montréal à cet endroit.

Au point de vue intellectuel et scientifique, de vastes locaux sont mis à la disposition de l'étudiante: salles de cours et de démonstration, cuisines de diètes, laboratoires de chimie, de sérologie et de bactériologie, pourvus d'un équipement moderne complet.

C'est ainsi que l'École des Infirmières évolue dans un local spécialement adapté aux besoins de l'enseignement du Nursing où l'étudiante trouve les éléments de son

développement et de sa formation professionnelle pour pouvoir demain: MIEUX SERVIR LA SOCIÉTÉ MALADE ET SOUFFRANTE.

Jeanne Mance protège toujours son œuvre. L'arbrisseau qu'elle a planté est devenu un arbre au tronc vigoureux. A son humble geste de tendresse, s'ajoute le tout-puissant geste de Dieu qui transforme, embellit et fait durer l'arbrisseau à travers les viscissitudes de son existence.

1952 — Construction du pavillon médical, désigné sous le nom de PAVILLON DE BULLION.

En fait, cet édifice ne devait être, à l'origine, qu'un pavillon médical. Comme le public réclame un plus grand nombre de lits, on décide de modifier les plans et d'y ajouter l'espace nécessaire pour contenir 220 lits.

Tout comme les immeubles précédents, le pavillon médical tire son appellation du nom de ceux qui ont contribué à la fondation de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Désirant être la « bienfaitrice inconnue », c'est madame de Bullion qui, par ses fabuleuses aumônes, permit l'épanouissement du zèle apostolique de Jeanne Mance.

La construction de cette addition porte la capacité totale de l'Hôtel-Dieu à 750 lits:

130 lits dans les chambres privées;

345 lits dans les chambres semi-privées;

275 lits dans les salles publiques, répartis comme suit:

Médecine	71	Dermatologie	8
Chirurgie générale	34	Neuro-psychiatrie	32
Urologie	25	O.R.L.	8
Gynécologie	11	Chirurgie pulmonaire ...	6
Arthrite	20	Chirurgie vasculaire	8
Hypertension	16	Neuro-chirurgie	6
Chirurgie plastique	8	Orthopédie	8
		Isolement et urgence	14

Total 275 lits pour l'Assistance publique.

Le Pavillon de Bullion, d'apparence sobre et dont la masse ne laisse pas d'impressionner favorablement les visiteurs, est construit avec structure en béton armé et revêtement extérieur en pierre.

Les travaux d'excavation sont accomplis dans le roc solide et la cour qui fait face aux trois bâtiments (Le Royer, Jeanne Mance et de Bullion) est chauffée par panneaux radiants, une caractéristique intéressante, quand on connaît nos hivers et les enneigements qui retardent la circulation et le stationnement.

Le sous-sol est entièrement creusé dans le roc; il loge les réserves, les magasins, les ateliers. Au rez-de-chaussée se trouvent les cuisines, les cafétérias; au 1er étage, les bureaux de l'administration de l'Hôtel-Dieu, le bureau médical, l'entrée et salles d'urgence, la bibliothèque médicale et les archives; au 2e étage, les laboratoires d'anatomie pathologique, de chimie, de bactériologie, d'hématologie et de recherches, la cardiologie.

Au 3e étage, se trouvent les Rayons X de diagnostic et de thérapie, la bombe à cobalt, l'électroencéphalographie. L'étage de radiologie est construit en fonction des besoins spéciaux du service des Rayons X avec transformateur spécial installé à l'extérieur du pavillon pour fournir l'électricité aux appareils; avec chambre spéciale contenant une machine à développer automatiquement les films, la première à être installée dans un hôpital canadien; avec cloisons en plomb entre les salles de radiologie.

Au 4e étage, treize salles d'opérations et chambres de réveil avec services accessoires. Les planchers des salles d'opérations sont conducteurs d'électricité et les commutateurs électriques sont fabriqués de manière spéciale: on y a prévu des prises de télévision.

Les étages supérieures, 5e, 6e et 7e étages sont pour les malades. Des microphones fonctionnent dans chacune des chambres et des prises d'oxygène sont installées dans les murs, à la tête de chaque lit. Le 8e étage comprend des laboratoires d'isotopes radio-actifs, des services de recherches et d'expérimentations scientifiques.

Dans l'organisation du Pavillon de Bullion, l'Hôtel-Dieu s'est largement appliqué à procurer à son personnel médical, tous les avantages de recherches, d'études et de consultations qui puissent être désirés.

Chaque service médical et chirurgical de l'Hôtel-Dieu a, à sa tête, un médecin réputé de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, dont les connaissances profondes, s'appuyant sur de longues années de pratique, sont le meilleur apanage de l'hôpital et la meilleure garantie de sécurité des malades.

Avec le XXe siècle, l'administration hospitalière est devenue une chose complexe: bureau médical nombreux, école d'infirmières, recherches de laboratoire, application des découvertes scientifiques, développement presque miraculeux de la chirurgie.

L'Église ne boude pas ce progrès. Cependant, plusieurs lui reprochent d'avoir abandonné les méthodes d'administration du passé. Le public exige des hôpitaux bien équipés, mais laisse voir son mécontentement lorsqu'une administration emploie les moyens nécessaires pour l'acquisition d'un équipement adéquat.

Qu'il suffise d'ajouter que rien n'a été épargné pour que chaque patient bénéficie, de la façon la plus entière, des progrès de la science et que chaque membre du personnel de l'institution n'a qu'une devise:

LE SOULAGEMENT SPIRITUEL ET TEMPOREL
DE « NOS SEIGNEURS LES MALADES »

ÉVOLUTION SCIENTIFIQUE

III

L'hôpital n'est plus la MAISON DE LA MORT, ainsi que les sauvages l'appelaient autrefois. On y va avec confiance, car on y trouve parfois la guérison, d'habitude le soulagement, la compassion toujours.

La charité du Christ, à la fois la plus divine, la plus humaine et la plus extraordinaire des inventions, ayant sauvé le vieux monde en décadence, doit servir de base à la civilisation du nouveau.

L'organisation hospitalière de l'Hôtel-Dieu évolue et s'adapte. Que d'améliorations, de transformations, de perfectionnements scientifiques surtout au cours des cinquante dernières années !

Et, sans plus, rappelons les évolutions scientifiques progressives à mesure que s'avance la marche des ans :

1642 — Arrivée du premier médecin-chirurgien de l'hôpital de Ville-Marie: JEAN POUPEE.

1653 — ÉTIENNE BOUCHARD est le premier médecin à passer un contrat régulier avec les autorités de l'hôpital. Avant son départ de France en 1653, Étienne Bouchard est engagé par contrat à demeurer cinq ans à Montréal. Pendant ce temps, il doit être logé et couché, fourni de tous les instruments nécessaires pour exercer son art et recevoir 150 livres et vingt sous par an.

1657 — Il est intéressant de noter que le premier curé sulpicien de Montréal, monsieur GABRIEL SOUART, débarqué en 1657, donne des soins aux malades entre 1660

et 1684. Il a étudié la médecine et on prétend que le Souverain Pontife l'autorisa à exercer son art, si nécessaire. Il est l'exécuteur testamentaire de Jeanne Mance.

1681 — Deux chirurgiens, ANTOINE FORESTIER et JEAN MARTINET DE FONBLANCHE — celui-ci premier professeur de médecine en Canada —

promettent et s'obligent de bien Servir L'hopital de ville-marie, penser (panser) et medicamenter tous les malades qui s'y trouveront, et par quartier de trois en trois mois, et se rendront assidus à venir visiter lesd malades environ sur les sept heures du matin par chacun Jour et autres heures Lorsqu'il sera nécessaire. Et ce pour et moyennant la somme de soixante-quinze livres chacun, et par chacun an . . . Et sans que lesd chirurgiens puissent prétendre aucune autre chose ded malades n'y du garçon qui Servira led hopital . . . les remèdes Seront fournis par led hopital.

Le sieur Forestier, un des chirurgiens les plus en vue de Montréal, est souvent requis par les autorités judiciaires pour expertises médico-légales.

Martinet de Fonblanche a le mérite d'être le premier professeur de médecine au Canada.

1712-1742 — JOSEPH BENOIST est le premier Montréalais à exercer la médecine en cette ville. Il prend le titre de chirurgien-major et parfois celui de « médecin de Sa Majesté ».

Le temps s'écoule rapidement, le premier centenaire de l'Hôtel-Dieu est terminé. Sont alors médecins et chirurgiens de l'institution :

CHARLES-JOSEPH-ALEXANDRE de FELX, né en Autriche. Monsieur de Beauharnois lui rend ce témoignage: « C'est un bon chirurgien. La vérité est qu'il a fait à Montréal quelques opérations délicates de chirurgie

avec succès; c'est luy que les hospitalières de Montréal ont choisi pour avoir soin des malades de leur hôpital ».

LOUIS-NICOLAS LANDRIAUX dit LA LANCETTE — surnom médical sans doute — faisait « fonctions de chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal » avant 1748.

PHILIPPE LABOISSIÈRE, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de 1757 à 1763.

La domination anglaise est une période plus rapprochée de nous. Dès le début de cette période, jusqu'en 1872, les médecins anglais sont les seuls artisans de la profession.

1778 — Le Parlement Britannique exige une licence pour l'exercice de la médecine, de la chirurgie et de l'obstétrique dans les villes de Montréal et de Québec.

1822 — Les médecins anglais fondent l'UNIVERSITÉ MCGILL. La médecine canadienne-française est inexistante au point de vue influence.

1829 — L'Institut Médical de Montréal (Montreal Medical Institute) est devenu la Faculté de Médecine de l'Université McGill. Cet organisme, entièrement dominé par l'élément anglo-saxon, exerce un monopole. Des anglo-canadiens commencent la concurrence ouverte; ils inaugurent, en 1843, l'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE de Montréal, dans l'intention, prétendent-ils, de réparer l'injustice faite aux Canadiens de langue anglaise.

1843 — L'École de Médecine et de Chirurgie, dite ÉCOLE VICTORIA, passe au contrôle des médecins canadiens et prend un caractère nettement français. En 1877, trois médecins de l'Hôtel-Dieu en dirigent les destinées: MM. J.-P. Rottot, président, A. Dagenais, secrétaire, E.-P. Lachapelle, trésorier.

Grâce à l'aide généreuse de l'hôpital, un édifice est construit en 1874, sur l'avenue des Pins, pour y loger l'École Victoria. Celle-ci enseigne seule la médecine, à Montréal, jusqu'en 1878.

L'École Victoria disparaît en 1889 au profit de Laval. L'Université de Montréal demeure une filiale de l'Université Laval de Québec pendant trente ans, c'est-à-dire, jusqu'à son indépendance en 1919.

Cette École de Médecine et de Chirurgie, Faculté médicale de l'Université Laval à Montréal, a sa place marquée parmi les facteurs considérables qui favorisent la marche progressive de l'Hôtel-Dieu; depuis 1847, la Faculté, prête, à cette institution, le concours d'un service médical de la plus haute valeur.

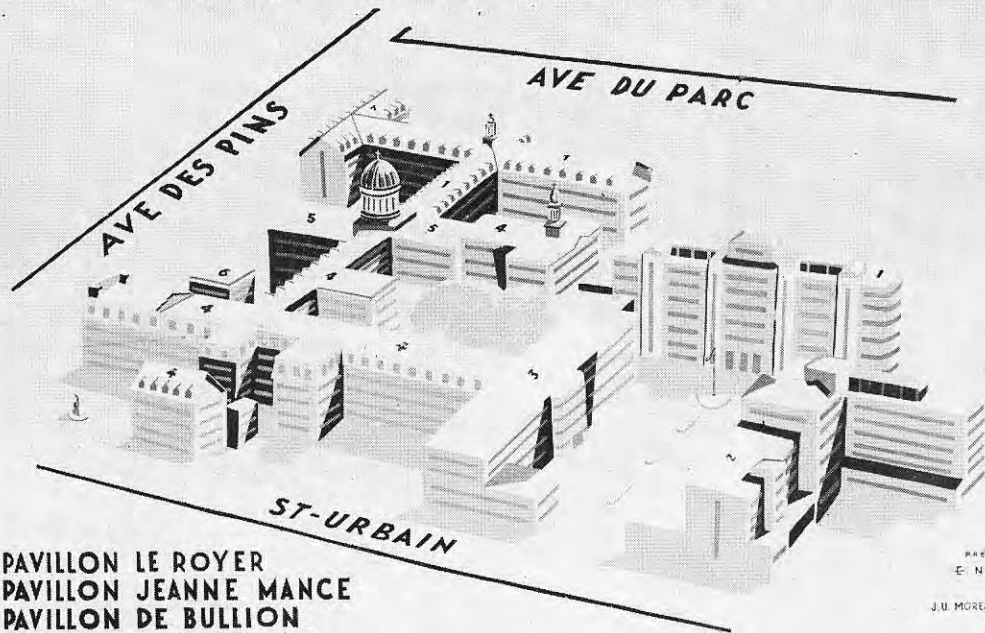
1861 — L'HÔTEL-DIEU a bien déménagé et construit sur le site actuel, l'hôpital le plus moderne alors d'Amérique; ¹³ les médecins canadiens-français n'ont aucune influence sur les directives médicales. Le Collège des Médecins et des Chirurgiens de Québec étant dirigé par des médecins anglais, seule l'Université McGill enseigne la médecine à Montréal jusqu'en 1872.

1872 — L'Association des Médecins de langue française du Canada présente, dès janvier, le premier numéro de son bulletin: L'UNION MÉDICALE DU CANADA. La majorité de ses parrains sont des médecins de l'Hôtel-Dieu. Son rédacteur en chef est le docteur J.-P. Rottot. Celui-ci quitte l'institution en 1880 pour fonder l'hôpital Notre-Dame.

1898 — Imbu des idées de Pasteur, le Docteur J.-A. Marien revient d'Europe et installe les premières SALLES D'OPÉRATIONS ASEPTIQUES.

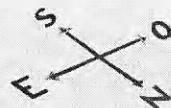
¹³ L'emplacement qu'occupait l'ancien édifice de l'Hôtel-Dieu, rue Saint-Paul, est maintenant celui du magasin "Cassidy".

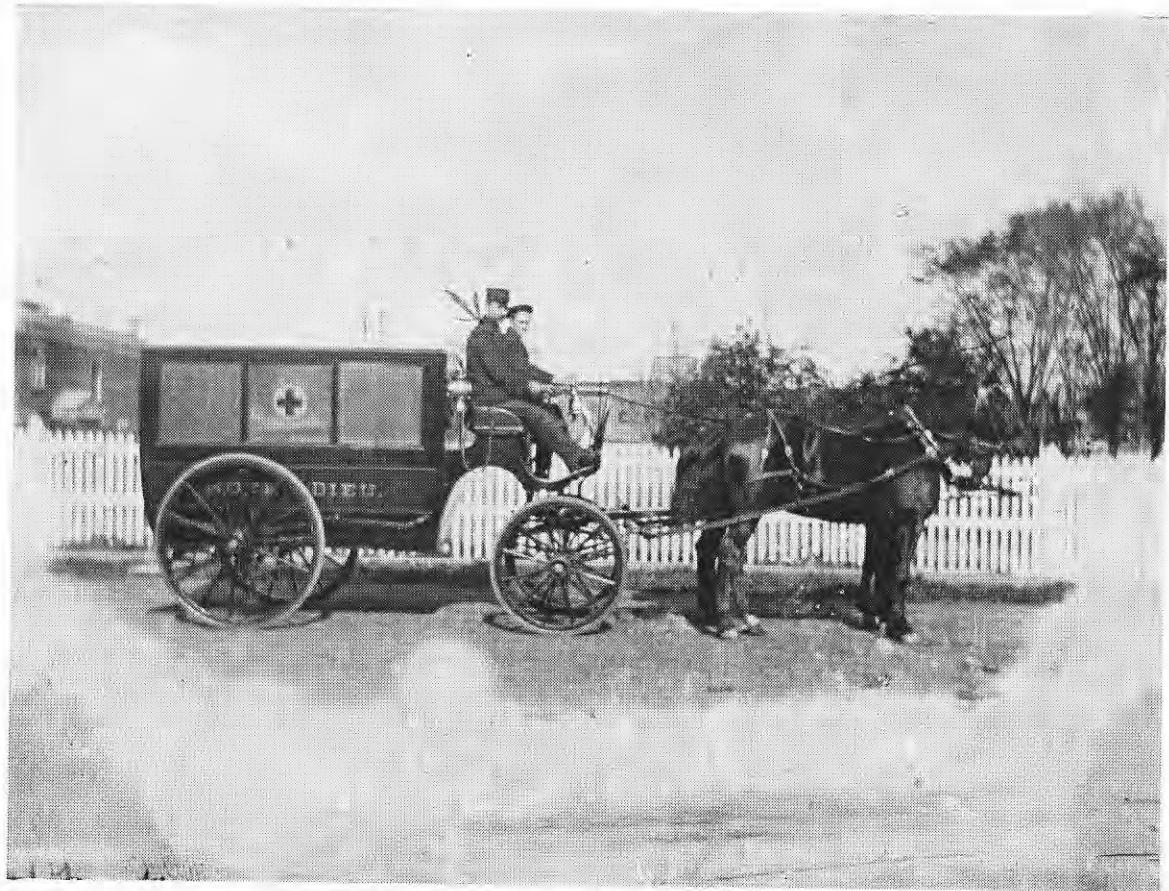
HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL



- 1 PAVILLON LE ROYER
- 2 PAVILLON JEANNE MANCE
- 3 PAVILLON DE BULLION
- 4 PAVILLON AVE DES PINS
- 5 CHAPELLE
- 6 RÉSIDENCE DES CHAPELAINS
- 7 Maison mère

PRÉPARÉ PAR
E. NORMAND
DORÉ
J. U. MOREAU, INGÉNIEUR CONSEIL





Première ambulance de l'Hôtel-Dieu — 1903

1900 — La médecine canadienne-française franchit une autre étape dans son perfectionnement scientifique. La SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL est constituée et son premier Président est le médecin-chef de l'Hôtel-Dieu, le docteur Henri Hervieux.

1901 — Ouverture de l'ÉCOLE DES INFIRMIÈRES. Trois jeunes filles en composent la première équipe. L'École reçoit son existence légale en 1920.

1903 — Département de THÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE. Le 8 août, un grand journal de Montréal publie une page dont voici un extrait :

« En avant le progrès ! . . . les Sœurs de l'Hôtel-Dieu se rendent aux suggestions de l'un des plus dévoués médecins de l'institution et lui permettent d'installer, dans la meilleure partie de l'aile qui vient d'être construite, un département de thérapeutique physiologique du « Traitement des maladies par les moyens naturels ». Cette installation est unique dans le pays, croyons-nous ».

1903 — Des bienfaiteurs présentent à l'Hôtel-Dieu, une des plus riches voitures d'AMBULANCE, y compris les chevaux et tout le matériel requis pour une installation complète.

1906 — Une seconde ambulance. « La voiture est aménagée de telle façon que trois blessés peuvent y trouver place. L'intérieur est fini en acajou et les colonnes finies avec chapiteaux sculptés. Cette ambulance offre à la fois, le confort, le luxe et la solidité ».

1911 — Le Professeur J.-E. Dubé, quoique toujours attaché à l'Hôtel-Dieu, crée l'Institut Bruchési et plus tard, ses colonies de vacances. Il devient le premier président du Bureau médical de l'hôpital Sainte-Justine. En 1938, le professeur Dubé est l'instigateur de la fondation de « l'Ins-

titut de Diététique et de Nutrition » par la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

1919 — Pour répondre au besoin hospitalier croissant, un chirurgien de l'Hôtel-Dieu, le docteur François de Martigny fonde l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc. De même, l'hôpital Saint-Luc a pour organisateur scientifique, le professeur P.-Z. Rhéaume, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de 1900 à 1932.

Les médecins de l'Hôtel-Dieu ont exercé une grande influence sur l'évolution de la médecine au Canada français. Au point de vue scientifique, ils continuent leur marche en avant. Ils savent tenir, au cours de cette évolution, la première place et, souvent même, agir en précurseur.

L'excellent renom de nos médecins catholiques et canadiens-français contribue à faire rayonner dans notre ville, dans notre province et dans tout le pays, la grande œuvre de bienfaisance chrétienne qu'est l'Hôtel-Dieu.

Les hospitalières, à leur tour, comprennent que le soin des malades exige de la compétence et n'hésitent pas à entreprendre des études afin de devenir des infirmières entendues et renseignées.

1914 — L'institution compte près de cinquante religieuses **DIPLÔMÉES**, uniquement attachées au soin des malades.

1914 — **RENOUVELLEMENT ENTIER DU LABORATOIRE** servant à l'enseignement clinique des étudiants en médecine et en chirurgie. Un peu plus tard, on s'adjoint un **BACTÉRIOLOGISTE** à plein temps, un **CHIMISTE** et un **ANATOMO-PATHOLOGISTE** à demi-temps.

1920 — Affiliation de l'Hôtel-Dieu à l'**ASSOCIATION DES HÔPITAUX CATHOLIQUES DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA**.

1921 — L'hôpital est CLASSÉ A par le Collège des Chirurgiens de l'Amérique du Nord.

1924 — Une CHARTE est octroyée: les Infirmières, ainsi que les Religieuses obtiennent leur diplôme et sont enregistrées à la Législature de Québec comme INFIRMIÈRES ENREGISTRÉES.

La même année, quatre religieuses reçoivent un Certificat en DIÉTÉTIQUE.

1924 — Ouverture du DISPENSAIRE ANTIVÉNÉRIEN. C'est pour le progrès de l'œuvre que s'agrandit l'Hôtel-Dieu, maison du pauvre et du malheureux, sanctuaire de la souffrance.

1926 — Le SERVICE D'UROLOGIE est fondé. Le Bureau Médical décide de constituer ce service dans lequel seront traités tous les cas urologiques des salles publiques. Les chirurgiens spécialisés seuls sont autorisés à soigner cette catégorie de malades.

Ce geste reconnaît l'autonomie de la spécialité et marque un progrès appréciable. De fait, c'est le premier service autonome d'urologie à être créé au Canada Français, le premier étant celui de l'hôpital Royal Victoria à Montréal.

Au point de vue universitaire, le service d'urologie suit une certaine évolution. Dès 1928, il devient une clinique d'urologie de la Faculté de Médecine.

La spécialité peut se prévaloir de former des élèves. Plusieurs médecins spécialisés sont maintenant chefs de service dans différents hôpitaux du Québec, de l'Ontario et même des États-Unis.

Au mois d'août 1938, les urologistes de l'Hôtel-Dieu sont nommés professeurs d'urologie à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

1932 — Fondation du JOURNAL DE L'HÔTEL-DIEU par quatre médecins courageux et dévoués: MM. Léo Pariseau, Oscar Mercier, Ernest Prud'homme, Ernest Trottier. Ces médecins, ainsi que leurs confrères, acceptent, dans une atmosphère indécise et parfois ingrate, de servir sans souci de gloire et de fortune, parce qu'il s'agit d'une œuvre . . . de l'Hôtel-Dieu.

Les sujets traités offrent une diversité extraordinaire. Peu de spécialités qui n'y soient richement représentées. Peu de genres: recherches personnelles, constatations cliniques et thérapeutiques, discussions de problèmes physiopathologiques, historiques, littéraires, qui n'aient reçu sa part.

Dans la mesure de ses moyens, le Journal de l'Hôtel-Dieu, qui déjà possède une tradition, se doit de servir la maison qui l'a vu naître, et par ce fait même, l'Université de Montréal et la médecine canadienne-française.

1934 — La marche du progrès dans le SERVICE D'ANESTHÉSIE a toujours suivi de près les nouveautés dans ce domaine. Cette même année voit l'apparition de machines modernes dans l'administration du cyclopropane; en 1942, l'usage des substances curarisantes au cours de l'anesthésie et de tubes trachéaux pour le contrôle des échanges; en 1945, l'anesthésie intra-veineuse aux barbituriques à action courte.

Ces faits marquants sont autant de pas vers le progrès.

L'Université de Montréal ouvre un concours d'agrégation en anesthésiologie (1948) et nomme un anesthésiste de l'Hôtel-Dieu, professeur agrégé.

Aujourd'hui, le service d'anesthésie compte dix anesthésistes certifiés par le Collège des Médecins consacrant

tout leur temps à cette spécialité et un nombre croissant d'élèves est accepté chaque année pour entraînement.¹⁴

1939 — Organisation d'une BANQUE DE SANG. Cette banque est alimentée par les parents, amis ou connaissances des patients ou encore par des donateurs volontaires et sympathiques à l'œuvre hospitalière.

Depuis 1949, la CROIX ROUGE s'engage à fournir gratuitement sang et plasma à presque tous les hôpitaux de Montréal et des environs.

1941 — Le laboratoire de l'Hôtel-Dieu est officiellement admis comme ÉCOLE DE TECHNOLOGIE MÉDICALE reconnue par la « Canadian Society of Laboratory Technologists ».

Quelques années plus tard, la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, préoccupée par le besoin urgent de techniciens médicaux dans les hôpitaux, les laboratoires de l'État et les universités, a étudié la possibilité de dispenser l'enseignement de la technique médicale.

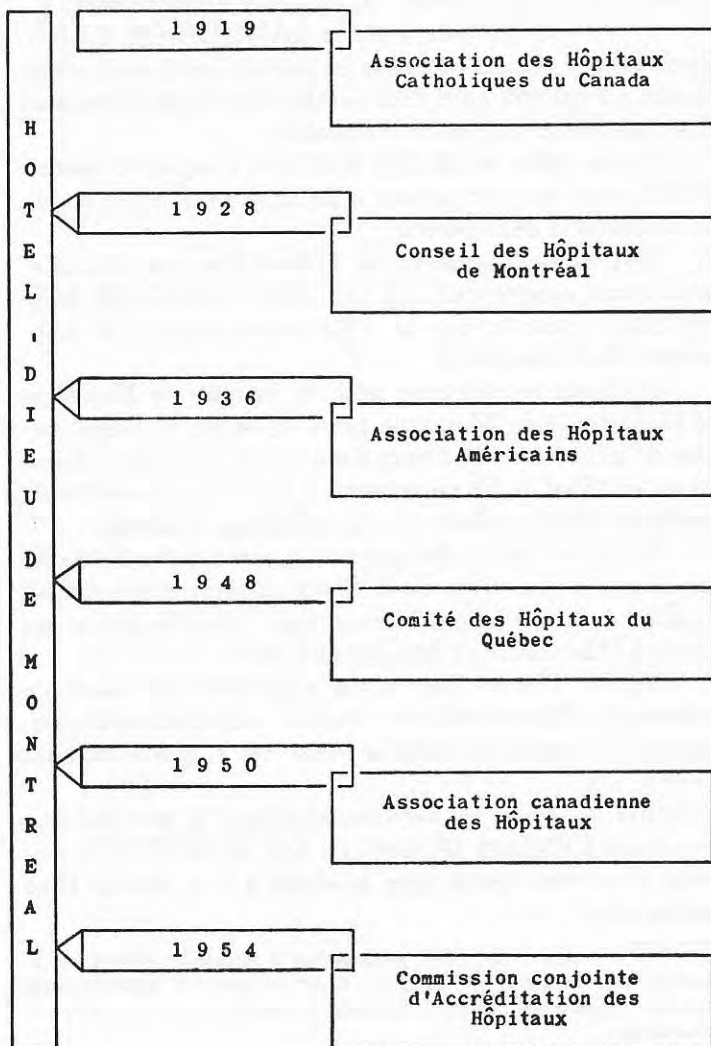
Après un travail d'organisation assez ardu, l'aide financière des ministères de la Santé, fédéral et provincial, pourvoit à la fondation de cette école laquelle ouvre ses portes à l'Université de Montréal en 1953.

Depuis, l'Hôtel-Dieu a dû suspendre les cours de technologie. Cependant, les élèves de cette École universitaire sont acceptés à l'hôpital pour des stages d'internat d'une année.

1941 — Après un examen minutieux de son installation, l'AMERICAN COLLEGE OF SURGEONS, accepte et déclare inscrit dans la classe « A », l'Hôtel-Dieu de Montréal.

¹⁴ Le premier médecin à plein temps à diriger le service est le docteur Charles Larocque (1905). Il est le premier médecin, non seulement à Montréal, mais au Canada, à consacrer tout son temps à l'anesthésie.

En plus d'être reconnu par l'"American College of Surgeons", l'Hôtel-Dieu est membre des Associations suivantes:



1946 — Fondation de l'INSTITUT DU RHUMATISME. L'avancement de cette section nécessite (1950) l'ouverture d'un laboratoire de recherches scientifiques pour la spécialité.

Dès 1953, on procède à l'exécution d'un programme expérimental portant sur les maladies du tissu conjonctif en général et sur les différentes affections rhumatismales en particulier.

Au cours de l'année suivante: étude du rôle de l'hypercortinisme dans les cas d'arthrite rhumatoïde, recherches spéciales sur l'influence de la cortisone et de la corticotropine sur le métabolisme des protéines, mise au point d'une nouvelle série de travaux à l'aide de techniques bio-chimiques.

Activités: Cliniques, conférences, publications scientifiques.

Le travail de ce département est réalisé par une équipe comprenant deux médecins, un bio-chimiste, deux techniciennes, deux secrétaires.

1947 — Réorganisation de la BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE: aménagement d'un nouveau local sur un plan moderne, rajeunissement des collections, formation adéquate de bibliothécaires à plein temps.

Toutes les revues sont reliées et indexées, puis soigneusement conservées. On inaugure un nouveau système de prêts sur fiches, et on procède à l'organisation technique de la bibliothèque: rédaction du catalogue et classification systématique des livres.

Avec la construction du Pavillon de Bullion, la bibliothèque est transférée dans un nouveau local beaucoup plus vaste. A mesure que s'enrichissent les collections et que se perfectionne le service, les lecteurs s'intéressent de plus en plus à l'étude et à la recherche.

Les statistiques révèlent que 6,396 lecteurs fréquentent la bibliothèque durant l'année 1957, contre 5,658 l'année précédente.

En mars 1957, la bibliothèque médicale compte 3,536 volumes, soit une augmentation de 715 depuis l'an dernier et reçoit 165 revues médicales et scientifiques.

L'élaboration d'un fichier central de tous les volumes de l'Hôtel-Dieu est projeté et ce fichier sera confié à la garde de la bibliothécaire en chef.

La bibliothèque de l'Hôtel-Dieu est membre des associations suivantes:

Association canadienne des bibliothécaires,
Medical Library Association,
Special Libraries Association.

1948 — Ouverture de la Clinique des Tumeurs. Depuis sa fondation, cette clinique enregistre 6,393 cas de cancer. En l'année 1957, 762 nouveaux malades sont admis à l'hôpital.

Le personnel nécessaire au bon fonctionnement de ce département se compose de 15 personnes à temps partiel et de 11 à temps complet.

1949 — Le SERVICE SOCIAL PROFESSIONNEL s'ajoute aux autres services spécialisés. Deux travailleurs sociaux sont nommés et une assistante sociale fait partie de la clinique de tumeurs à compter de 1951. Une autre assistante sociale se joint au personnel de la clinique des tumeurs en 1956.

En octobre 1955, une directrice générale du Service social médical est nommée afin d'assurer le développement progressif de ce service au bénéfice de tous les malades traités de l'Hôtel-Dieu.

Le rôle du service social est de résoudre les problèmes personnels et sociaux qui nuisent au rétablissement du malade en faisant appel

- a) aux ressources personnelles de l'individu,
- b) aux organisations privées ou publiques de la ville ou du pays.

Du 1er janvier 1957 au 31 décembre 1957, les statistiques démontrent:

1,068 cas suivis durant l'année,
252 cas de renseignements.

1950 — Le COLLÈGE ROYAL des Médecins et Chirurgiens du Canada approuve et reconnaît l'Hôtel-Dieu de Montréal comme centre d'entraînement, pour les services suivants:

Médecine interne	Neurologie
Psychiatrie	Chirurgie générale
Urologie	Gynécologie
Ophthalmologie	Oto-rhino-laryngologie
Radiothérapie	Radiologie
Pathologie	Anesthésie
Bactériologie	Dermatologie

L'année 1954 reçoit une nouvelle approbation pour les spécialités plus récentes:

Chirurgie plastique	Neuro-chirurgie
Chirurgie thoracique	Orthopédie

1950 — ÉCOLE D'ARCHIVES MÉDICALES. Cette école, ouverte sur la demande de la « Canadian Association of Medical Record Librarians » de Toronto, reçoit son approbation le 2 octobre de la même année.

Vingt-trois élèves sont licenciées par l'Association de Toronto depuis cette date.

Le département des archives médicales de l'Hôtel-Dieu compte cinq archivistes licenciées.

1950 — La CLINIQUE DU THORAX ouvre ses portes. Tous les patients de l'hôpital sont vus à cette clinique pour examen pulmonaire. Dès cette année, 8,094 patients sont examinés contre 16,909 en 1957.

1951 — Ouverture de la CLINIQUE DU GLAUCOME. Depuis le début, jusqu'au 1er janvier 1956, 562 malades sont traités à cette clinique.

Heures de service et d'enseignement en 1957:

Consultations	1,372 heures
Cliniques aux étudiants	87 "
Enseignement aux infirmières	42 "
Réunions scientifiques	18 "

Évolutions scientifiques: Conférences, publications, recherches scientifiques.

1952 — Le matériel nécessaire et adéquat aux fins de recherches et d'analyses spéciales de coagulation sanguine est acquis au laboratoire, SECTION HÉMATOLOGIE. Cette section se divise en trois parties:

1. Hématologie générale où se font toutes les analyses de sang de routine, hémogrammes et autres.

2. Hématologie spéciale où se fait l'étude du sang périphérique et de moelle osseuse de tous les cas pathologiques.

3. Recherches cliniques intéressant la coagulation sanguine ainsi que l'étude du fer sérique.

Les sujets de recherches portent actuellement sur des cas d'hypoproconvertinémie congénitale, de porphyrie aiguë intermittente, d'hémophilie et d'états hémophiloïdes. Tant au point de vue clinique que laboratoire, deux anticoagulants du type caumarin sont étudiés. Les résultats cliniques sont publiés dans l'Union Médicale du Canada et dans l'*Atna Hematologica*.¹⁵

De plus, un nouveau test est à l'étude: le « C-reactive protein Antisera », dans les cas de néoplasmes et dans tous les cas où il existe une réaction inflammatoire.

¹⁵ Journal International d'Hématologie.

Le personnel attaché à cette spécialité comprend: un médecin hématologiste, un assistant-étranger, un Fellow, un résident, trois techniciens dont un spécialisé en hématologie, deux infirmières, trois techniciennes dont une diplômée et trois étudiantes-techniciennes de l'Université de Montréal.

1952 — Organisation d'un département de MÉDECINE PHYSIQUE et de RÉHABILITATION.

La direction en est confiée à un médecin qui, auparavant, est allé se perfectionner dans cette science moderne à la célèbre Clinique Mayo, de Rochester, de même qu'au Bellevue Medical Center, de l'Université de New York.

La physiothérapie est dotée d'un appareillage impressionnant. Sa technique est précise et ses résultats concluants. Sauf erreur, l'Hôtel-Dieu est le premier hôpital de langue française de Montréal à posséder une semblable clinique, avec personnel hautement spécialisé.

On voit à ce service de médecine physique, défiler les rhumatisants, les arthritiques; certains cas de neurologie, de psychiatrie et de cardiologie.

Egalement, on voit des personnes souffrant de bégaiement qui, grâce à la discipline ORTHOPHONIQUE, retrouvent le tonus musculaire des cordes vocales.

Evidemment, après le traitement proprement dit, il y a la réhabilitation. Le personnel s'y emploie avec un tel soin que, fréquemment le patient arrivé sur une civière, retourne chez lui sur ses jambes, aidé, tout au plus, d'une canne.

Le personnel attaché au service comprend: un physiatre, une religieuse-infirmière, cinq physiothérapeutes, une physiothérapeute spécialisée en thérapie d'occupation, une secrétaire, une réceptionniste, un orthophoniste à temps partiel, trois aides de service.

1952 — Ouverture d'un département de RECHERCHES CLINIQUES et de la CLINIQUE D'HYPERTENSION.

Dès cette même année, 210 malades sont admis pour étude et évaluation clinique ou thérapeutique et 3,676 consultations externes sont données.

1953 — Le Service d'ÉLECTRO-RADIOLOGIE de l'Hôtel-Dieu se développe parallèlement au progrès de la science et de l'instrumentation. Son histoire peut se diviser en quatre périodes.

A la phase initiale (1900-1920), les appareils d'électrologie et de rayons X offrent le caractère primitif de la fabrication domestique selon le mode du temps.

La seconde période s'étend de 1920 à 1938. Elle est illustrée par le docteur Léo Pariseau, homme d'une grande érudition qui rayonne autant par ses talents d'écrivain et de conférencier que par son savoir et ses travaux scientifiques. Ce maître rend célèbre l'électro-radiologie à l'étranger ainsi qu'en notre pays.

La troisième période commence en 1938, date où l'équipement est remplacé en totalité et considérablement augmenté. Les nouveaux appareils assurent désormais la protection complète contre les dangers de l'électrocution et, dans la mesure du possible, contre les méfaits des radiations chez ceux qui les utilisent de façon intense et prolongée. Tous les desiderata de puissance, précision et facilité de manœuvre sont pleinement satisfaits, aussi bien en ce qui regarde les appareils de diagnostic que les postes de radiothérapie. Les instruments désuets d'électrologie sont remplacés et, avec cette modernisation, le service acquiert une grande réputation et fournit une large part au progrès général de l'hôpital.

La période actuelle débute en janvier 1953 par l'inauguration d'un tout nouveau département. Celui-ci occupe la totalité du troisième étage du Pavillon de Bullion; il s'interpose entre l'étage des salles d'opérations et l'étage des laboratoires. Il couvre une surface globale de 18,000 pieds carrés. Tout y est prévu pour assurer une circulation rapide, efficace et discrète des patients, pour développer les radiographies avec méthode et régularité grâce au système "Pako" et pour donner aux médecins le maximum de rendement.

L'appareillage de diagnostic réunit toutes les nouveautés: tomographie verticale et axiale, tubes à haut voltage, minuterie photo-électrique, craniographe, sériographes, développement automatique.

Environ 14,000 noms nouveaux sont inscrits chaque année en radiodiagnostic seulement et plus de 1,100 en radiothérapie.

Au service central s'ajoute un département filial de quatre postes d'urographie et un poste permanent de radiographie chirurgicale, sans compter les postes plus ou moins dépendants dans les services de cardiologie, dermatologie, pneumologie et radio-isotopes.

1953 — La RADIOTHÉRAPIE, au sein même du département de radiologie, prend une telle expansion qu'elle mérite quelques remarques spéciales.

La découverte des isotopes radio-actifs, la réalisation des appareils à très haut voltage et la précision des méthodes dosimétriques ouvrent la voie à une quantité extraordinaire de techniques nouvelles.

On a donc prévu, pour le département de radiologie du Pavillon de Bullion, l'installation de nouveaux appareils à haut voltage. En outre d'une machine « Keleket » et d'une contacthérapie « Philips » provenant de l'ancien

département, l'hôpital se voit donc immédiatement doté d'un « Maxitron » de la Compagnie General Electric. Cette machine, pourvue d'un gros débit et des derniers perfectionnements techniques de l'époque, entre en usage dès janvier 1953.

Quatre mois plus tard, le nombre de traitements ayant pratiquement doublé, on procède à l'installation du deuxième appareil prévu dans les plans. Le choix tombe sur une machine « Philips » 250 KV, à tension constante, la première de son genre utilisée au Canada.

Le développement de la section THÉRAPIE du département de radiologie prend une telle ampleur qu'il se donne, au cours de l'année 1954, près de 18,000 traitements.

L'offre, par un mécène, d'une BOMBE DE COBALT, vers le milieu de 1954, vient fournir l'occasion d'agrandir le service devenu de nouveau trop petit. Le Conseil de la Communauté opte alors pour la construction d'une rallonge au Pavillon de Bullion.

Outre la bombe de cobalt qui doit être installée au troisième étage, on prévoit une place au sous-sol pour un « Bêtatron tournant » de 15,000,000 de volts. Le compartiment souterrain de « Bêtatron » sera relié par un ascenseur spécial au troisième étage, abritant la bombe de cobalt et le reste du département.

Ce projet hardi, une fois réalisé dans le corps même d'un vaste hôpital moderne, immédiatement au-dessous et au-dessus d'un laboratoire de pathologie réputé, fait sûrement du département de radiologie l'un des mieux conçus et des mieux outillés.

En effet, avec les mégavoltages et la cycloradiothérapie améliorée, le traitement par les radiations atteint véritablement les limites de la perfection technique quantitative. Le rêve caressé par les radiologistes depuis cin-

quante ans, d'un mode d'irradiation pouvant fournir la dose voulue, exactement dans la région anatomique voulue, devient une réalité.

Le mystère biologique du cancer reste évidemment entier, mais avec les derniers progrès de la radiothérapie, l'homme sait mettre au point, contre cette terrible maladie, une arme dont l'avenir semble plein de promesses.

1953 — Lors du parachèvement du Pavillon de Bullion, la section d'ANATOMIE PATHOLOGIQUE des laboratoires de l'Hôtel-Dieu se trouve installée dans des locaux beaucoup plus vastes et plus fonctionnels. Il devient ainsi possible d'étendre considérablement les activités de ce secteur et d'augmenter son personnel.

Depuis lors, on divise ces activités en deux aspects différents: travail de pathologie appliquée et fonctions d'enseignement.

Pour ce qui est de la pathologie appliquée, ce laboratoire assume non seulement l'analyse du matériel très abondant de l'Hôtel-Dieu de Montréal, mais aussi celui des hôpitaux régionaux non pourvus de service d'histopathologie.

Le laboratoire d'anatomie pathologique comporte, au surplus, une section de CYTOLOGIE SPÉCIALE confiée à une cytotechnologiste certifiée de l'Université de Cornell, New York. Ce nouveau service contribue à la détection du cancer.

Du point de vue ENSEIGNEMENT, le laboratoire devient centre de spécialisation reconnue par le Collège des Médecins et Chirurgiens du Canada, pour une période de trois ans. Il a formé et forme encore plusieurs jeunes spécialistes.

Ce laboratoire organise, au surplus, pour le personnel médical régulier et pour les résidents, des séances

anatomiques tenues à dates fixes, durant l'année académique.

Depuis trois ans, par suite d'une entente avec l'École de Technologie Médicale de l'Université de Montréal, le laboratoire d'anatomie pathologique reçoit des élèves techniciens en stage d'internat.

1953 — l'hôpital aménage un laboratoire d'ÉLECTROENCÉPHALOGRAPHIE (EEG) dont la direction est confiée à un médecin spécialisé en ce domaine, secondé par une religieuse technicienne spécialisée.

L'EEG consiste à enregistrer et à interpréter l'activité électrique du cerveau. Dans ce sens, c'est une méthode de neurophysiologie appliquée à la clinique. En effet, chez un grand nombre de malades qui souffrent d'une atteinte du système nerveux central, l'EEG permet d'objectiver une dysfonction électrique du cerveau.

Cette méthode se révèle d'un intérêt particulier dans l'étude de l'épilepsie en fournissant un moyen de déterminer le point de départ des décharges anormales et leur répartition sur le cerveau; dans les recherches de localisation des tumeurs cérébrales, dans l'évaluation des traumatismes crâniens, dans l'étude des effets thérapeutiques des médicaments.

Un laboratoire d'Électroencéphalographie fait maintenant partie de l'organisation de tous les centres médicaux importants; il devient une science précise à grande utilité pratique.

1953 — Nouvel équipement au LABORATOIRE de SÉROLOGIE. Ce dernier se charge de la pratique du VENERAL DISEASE RESEARCH LABORATORY (V.D.R.L.), épreuve sérologique d'exclusion de la syphilis.

Grâce à l'obligeance du sérologiste du Ministère de la Santé, 1,000 sérums normaux sont recueillis en vue de la recherche des antistreptolysines O. A la suite d'un généreux don de lysine O, 1,250 épreuves sérologiques sont pratiquées sur ces sérums.

1953 — L'Hôtel-Dieu présente le précieux avantage d'être le premier hôpital de la métropole dans la construction duquel on a prévu la pose d'une tuyauterie spéciale pour amener l'OXYGÈNE au chevet de tous les malades. Des prises d'oxygène sont aussi installées dans les salles d'opérations, dans les salles de réveil et à tous les endroits où il est possible que l'on ait besoin de gaz.

La provision d'oxygène est renouvelée périodiquement sans qu'il soit nécessaire de toucher à la réserve qui, en cas d'urgence, peut alimenter l'hôpital pendant trois jours.

Ce centre est dirigé par un technicien spécialisé en ce domaine. Le technicien est chargé de maintenir les appareils en bon état et enseigne aux infirmières la technique d'administration de l'oxygène.

1953 — Les salles d'opérations du département d'OPHTALMOLOGIE et d'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE deviennent une entité complètement séparée des dispensaires. Le nouveau bloc opératoire comprend: deux salles d'opérations exclusives à l'ophtalmologie, cinq salles d'oto-rhino-laryngologie, une salle de bronchoscopie, deux salles de réveil et, comme complément, une salle de chirurgie dentaire.

L'équipe actuelle se compose de dix-neuf médecins spécialistes reconnus tant par le Collège des Médecins de la Province que par le Collège Royal du pays, lesquels continuent de travailler dans le même sillon. C'est ainsi, qu'en cette année on peut compter 10,000 consultations et

3,000 interventions chirurgicales dans cette seule spécialité.

Tout ce travail est abattu dans un silence relatif et dans une harmonie remarquable et remarquée. Cette harmonie a son importance parce que les médecins, formés par différentes écoles soit en France, en Angleterre, aux États-Unis ou au Canada anglais, marient leurs connaissances et techniques, et peuvent sûrement se permettre de faire école, soit à l'Université, soit dans les cliniques aux étudiants, soit encore dans la formation de jeunes spécialistes pour l'obtention de certificats en spécialité.

Chaque année, ces médecins enrichissent leurs connaissances et perfectionnent leurs techniques en suivant les différents congrès régionaux, les grands congrès américains, voire même européens.

En cette année, suivant les grands centres américains ou autres, la spécialité se divise en deux parties: l'ophtalmologie et l'oto-rhino-laryngologie. Pour le service d'hôpital, certains médecins optent pour l'un ou l'autre. Déjà, plusieurs spécialistes ne traitent que dans une spécialité, même pour les patients privés.

A l'avenir, les futurs médecins devront se spécialiser pour l'un ou l'autre service. Ceci est un pas de plus au point de vue scientifique.

Ce bloc opératoire des SPÉCIALITÉS est pourvu d'appareils scientifiques et d'une instrumentation des plus modernes. Deux anesthésistes y sont exclusivement attachés. Cette spécialisation permet d'opérer des patients, sous anesthésie générale, que l'on n'oserait faire sans cette précaution. Ainsi, deux cents cas de cataracte ont été opérés à date sous anesthésie générale, et ceci n'eut pu se faire sans anesthésiste spécialisé.

Certes, il y a à espérer d'autres améliorations, mais on peut dire qu'aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu est en mesure, par son département d'ophtalmo-oto-rhino-laryngologie, de traiter et d'opérer n'importe quels cas: interventions laryngées, fenestration, greffes de cornée.

Ce service des « spécialités » de l'Hôtel-Dieu de Montréal est reconnu comme le plus important de l'élément français du pays.

1954 — Réorganisation du service de NEUROPSYCHIATRIE. Cette organisation devient une nécessité dans un hôpital moderne.

Les médecins spécialisés entreprennent des recherches sur la possibilité et la manière de dépister les lésions cérébrales.

En cette année, 2,512 patients y sont traités et on enregistre 27,888 consultations.

1954 — Au service d'anesthésiologie s'ajoute l'HIBERNOTHÉRAPIE ou HIBERNATION ARTIFICIELLE.

L'hibernation artificielle se définit: « La suspension de l'homéothermie chez l'homme, système de luxe, pour lui substituer temporairement la poikilothermie de l'ours, l'hiver, système de grande économie ».

Cet état d'hibernation, étant artificiel pour l'être humain, doit être provoqué par des médicaments et entretenu constamment par le froid. Ces malades ne doivent jamais être laissés sans surveillance un seul instant. Ainsi, un nursing élaboré est d'importance capitale pour assurer la survie de ces patients en hibernation.

Le traitement s'avère particulièrement intéressant dans les cas suivants: chirurgie intra-cardiaque, chirurgie endocrânienne, interventions auprès des malades gravement atteints ou âgés qui auraient difficilement supporté une in-

tervention majeure, de même que dans les maladies mentales avec agitation.

1955 — Installation de la BOMBE DE COBALT. Cette installation sera parachevée en septembre de cette même année.

L'Hôtel-Dieu est l'un des premiers hôpitaux montréalais à dispenser, selon les nouvelles données scientifiques, les traitements de cancers jusqu'ici peu susceptibles d'être guéris par la chirurgie ou par les rayons X ordinaires.

Le COBALT est actuellement l'isotope dont l'intensité du pouvoir pénétrant est parmi les plus stables, aussi l'a-t-on choisi pour traiter les cancers logés dans la profondeur des tissus.

Sur une base creusée dans le roc, contenant une structure adéquate, il faut édifier une chambre en ciment dont les parois, plafond et plancher, doivent mesurer 37 pouces d'épaisseur.

L'appareil est ultra-lourd: la sphère de plomb renfermant le cobalt, à elle seule, pèse deux tonnes. Douze petits disques de cobalt (à la dimension de vingt-cinq cents chacun) sont rendus radio-actifs par le bombardement des neutrons. La succession ininterrompue de petites explosions, atôme par atôme, donne au cobalt ainsi transformé, la propriété d'émettre, à son tour, des rayons de grande puissance. Dès lors, il prend le nom de RADIO-ISOTOPE.

1957 — Le CATHÉTÉRISME CARDIAQUE. Etant donné que plusieurs lésions cardiaques peuvent être maintenant corrigées par la chirurgie, il devient impérieux de poser un diagnostic précis pour justifier ou empêcher l'acte chirurgical.

A cette fin, un examen nouveau, mis au point ces dernières années par le docteur André Cournand, permet d'obtenir des données physiologiques supplémentaires et

d'établir une corrélation étroite avec la clinique. Cet examen que l'on appelle « cathétérisme cardiaque » consiste à introduire dans une veine (cathétérisme des cavités droites) ou artère périphérique (cathétérisme des cavités gauches) un cathéter spécial, et à le conduire, sous écran fluoroscopique, jusque dans les cavités cardiaques.

La présence de ce tube dans les différentes cavités cardiaques permet le prélèvement d'échantillons sanguins et l'enregistrement des pressions dans ces mêmes cavités. Les résultats alors obtenus par cet examen sont :

1 — la mise en évidence d'une communication intra ou extracardiaque,

2 — l'extériorisation de sténoses ou d'insuffisances valvulaires,

3 — le diagnostic de malformations diverses,

4 — le calcul du débit cardiaque,

5 — le calcul des résistances pulmonaires ou périphériques,

6 — l'étude des shunts (dérivations) ainsi que leur direction et leur volume.

Ainsi, grâce à ce nouveau moyen d'examen, il devient possible de déterminer d'une façon exacte, les principales perturbations physiologiques des cardiopathies congénitales et acquises.

Dès cette même année, 38 cathétérismes cardiaques furent pratiqués dans le service de cardiologie.

1957 — Organisation d'une section assez intéressante pour la chirurgie puisqu'il s'agit d'opérations sur le CŒUR OUVERT.

Un chirurgien est actuellement à perfectionner l'étude de cette spécialité, laquelle débutera en 1958.

Le plan d'agrandissement n'est pas terminé. La résidence pour les médecins-internes et les dispensaires sont des projets dont la réalisation n'est pas très éloignée.

1954 — la SANTÉ SPIRITUELLE des malades de l'Hôtel-Dieu est confiée aux révérends Pères de la Salette 4

LE PERSONNEL HOSPITALIER ACTUEL COMPREND:

MÉDICAL:

Médecins	152
Résidents et Internes	85

NURSING:

Infirmières religieuses	80
Infirmières licenciées	264
Étudiantes-Infirmières	335
Techniciens et techniciennes	70

STATISTIQUES

Les statistiques sont difficile à établir pour les années qui précèdent la conquête, trois incendies assez rapprochés ayant détruit les documents.

MALADES ACCUEILLIS À L'HÔTEL-DIEU

De 1760 à 1809	20,944 malades traités.
De 1810 à 1859	61,277 " "
De 1860 à 1909	121,114 " "
TOTAL	203,335 en 150 ans.
MOYENNE	1,355 par année.

Il est à remarquer qu'il n'est fait ici, aucune mention des malades externes des dispensaires.

STATISTIQUES COMPARÉES

	<u>1950</u>	<u>1957</u>
Patients hospitalisés	11,335	16,428
Total — jours d'hospitalisation	176,016	248,746
Moyenne de jours par patient	15.5	15.2
Résultat : Guéris	5,889	7,892
Améliorés	4,325	7,960
Non améliorés	77	126
Non traités	12	38
Admis pour diagnostic	659	752
Décès avant 48 heures	51	105
Décès après 48 heures	322	373
Post mortem	302
Taux de mortalité	2.8%	2.3%
Pourcentage des autopsies	60%	63%
Distribution des malades dans les services:		
Médecine	2,645	4,033
Chirurgie	1,834	2,687
Gynécologie	736	985
Ophtalmologie	576	1,020
O.R.L.	1,803	2,179
Urologie	1,336	1,273
Orthopédie	32	356
Dermatologie	189	244
Chirurgie traumatique	331	451
Cancer	934	1,677
Neurologie	766	574
Psychiatrie	0	754
Neuro-Chirurgie	88	149
Chirurgie thoracique	5	11
Tuberculose	61	23
Maladies contagieuses	0	2
Pourcentage d'occupation	90.1%	90.9%

CONCLUSION

Si Jeanne Mance revenait, elle aurait peine à se reconnaître dans les vastes couloirs de l'Hôtel-Dieu actuel, si différent du modeste hôpital de Ville-Marie. De grand cœur, elle applaudirait à son œuvre. Car son hôpital, il est là, sous nos yeux, symbole vivant de sa charité perpétuée jusqu'à nos jours.

Et que dire des premières Hospitalières de Ville-Marie, les continuatrices de l'œuvre de Jeanne Mance ! A leur tour, s'il leur était donné de venir longer les corridors de leur cher Hôtel-Dieu, elles chanteraient assurément un cantique d'action de grâces au Seigneur qui bénit si libéralement leurs sacrifices.

N'est-ce pas du petit bâtiment qu'habitaient Mères Macé, Maillet et de Brésoles, qu'est sorti le vaste Hôtel-Dieu actuel ? Le même but, le même idéal de charité qui animaient le cœur des premières Religieuses Hospitalières, fécondent encore les travaux de celles d'aujourd'hui. Tout un peuple garde souvenance des exploits quotidiens de charité qui a tenu les Religieuses de Saint-Joseph intrépides devant les plaies hideuses, devant les infirmités les plus répugnantes.

Comme c'est Dieu qui a veillé avec une particulière tendresse sur les origines de cet hôpital, nous le supplions à nouveau de prendre sous sa protection, l'œuvre si bien commencée, et de continuer, pour notre bien, les espoirs pieux que ces évolutions scientifiques font naître dans nos cœurs.

Nous devons donc aimer cette œuvre et l'honorer pour tous les bienfaits qu'elle a semés dans la belle et chère Cité.

Daigne notre protecteur Saint Joseph, en cette année qui lui est consacrée, obtenir que cette fleur de charité et d'héroïsme ne se dessèche jamais.

APPENDICE

Science des choses de la patrie, de sa fondation, de ses institutions, de ses misères, de ses développements, de ses « créateurs », de sa vie enfin, tout est là dans cette mine de l'histoire qu'on ignore trop et qu'on laisse trop inexploitée.

Jeanne Mance sauve Ville-Marie de la ruine en 1649, puis en 1651. Et quels sont ses moyens d'action ? Elle est pauvre, sa santé est délicate, mais elle a la foi et le dévouement. L'œuvre de Jeanne Mance et des premières Hospitalières mérite d'être spécialement honorée par la ville de Montréal qui lui doit tant de bienfaits.

Ce qui soutient, de fait, un pays catholique comme le nôtre, né pour être et pour atteindre une fin catholique, ce n'est pas en soi la guérison de quelques malades, le soulagement procuré à quelques infirmes ou à des mourants. Ce qui le soutient et le fait vivre de sa propre vie, c'est la conservation, dans son sein, de la vie divine, par la foi et la pratique des vertus chrétiennes. Quand cette vie divine s'éteint, si fort et si soigné soit-il par ailleurs, il ne produit plus les œuvres d'un peuple vivant, qui lui sont propres — pas plus qu'un arbre, dont on a desséché les racines, ne produit ses fruits.

Or, un des foyers qui entretiennent le plus sûrement, dans une population, les lumières de la foi, c'est la charité vécue des hospitalières du peuple et des pauvres. Tant que la lumière divine qui les illumine, brille et se diffuse dans une ville et dans un pays, la foi n'est pas près de s'y éteindre.

C'est en toute saison et à toutes les époques, un métier sublime que celui de l'hospitalité ! Se détourner de l'amour humain pour s'attacher à la douleur des autres, c'est une des merveilles de la grâce, et l'une des plus héroïques réalités de la terre.

« Rien n'est possible sans un excès d'amour. On retrouve le vrai visage de Dieu en partageant les souffrances des malheureux et en sauvant, avec eux, de plus malheureux encore », dit l'abbé Pierre, le fondateur des « Chiffonniers d'Emmaüs » et l'apôtre des « sans-logis ».

Accumulez autour du lit d'un malade — et il serait facile de continuer la comparaison avec une nation entière — tout ce que la science apporte et promet, tout ce que l'argent achète et paie; s'il y manque ce que la foi seule fait naître et ce que le cœur seul peut donner, il manque là une puissance de vie que rien ne peut remplacer.

Au contraire, si la foi, vécue dans la charité, brille comme une veilleuse au chevet des mourants, la vie du corps peut s'affaiblir en dépit de l'art et des soins, elle permet d'en conquérir une autre qui ne s'affaiblira ni ne s'en ira plus.

Et tant qu'il y aura chez nous des malades pour recevoir et des témoins au cœur assez droit pour apprécier ces dons de vie immortelle distribués par des mains religieuses, nous aurons raison de croire qu'il reste en nous une puissance de vie inextinguible, comme on a raison de croire d'un temple, que Dieu y demeure, tant que brûle la lampe du sanctuaire.

Et ça été l'œuvre de trois siècles, de faire rayonner des espérances immortelles et de conquérir des forces indomptables aux vaincus des luttes d'ici-bas.

O grandes et nobles âmes des fondateurs et des pionnières de l'Hôtel-Dieu, dans la gloire où vous êtes entrées, que vous importent les ovations de la terre !

On élève des statues sur les places publiques, dans nos temples, on érige des autels à nos saintes et à nos saints !

Que notre ville se « souviennne toujours » de ce que les fondateurs de l'Hôtel-Dieu ont fait pour elle !

O notre histoire, écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour, tes pages vénérées !

BIBLIOGRAPHIE

- Annales des Religieuses de Saint-Joseph, Hôtel-Dieu, Montréal.
Annuaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1907-11-12-21.
- BENOÎT (Pierre). La Vie inspirée de Jeanne Mance. Ed. Albert Lévesque. Montréal, 1934.
- BERNIER (Sœur Jeanne). R.H.S.J. Trois Siècles de charité à l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1942.
- BERTRAND (Camille). Histoire de Montréal. Montréal, Beauchemin, 1935, 2v.
- BOULANGER (Roland). Jeanne Mance, Collection « Nos Fondateurs » No 7.
- BRUCHÉSI (Jean). Nos Seigneurs les Malades. Extrait du « Canada Français » Québec, octobre, 1939.
- COUANIER DE LAUNAY (Chanoine E. L.). Histoire des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (France et Canada). Paris, Palmé, 1887. 2v.
- Coutumier des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. La Flèche, 1850.
- DAVELUY (M. C.). Jeanne Mance. Montréal. Ed. Albert Lévesque. 1934.
- GOYAU (Georges). Les Origines religieuses du Canada: une épopée mystique. IIe édition. Paris, Grasset, 1924.
- GROULX (Abbé Lionel). Ville-Marie, Joyau de l'histoire coloniale. Ed. du Devoir, 1840.
- Hôpital d'aujourd'hui (L'). Revue mensuelle, Montréal, 1955.
- Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Montréal. Notes historiques, 1929.
- JAMET (Dom Albert). O.S.B. Jérôme Le Royer de la Dauversière et les commencements de Montréal. Revue de l'Université d'Ottawa, 1936.
- Journal de l'Hôtel-Dieu, Revue, Montréal, 1942.
- LEBEL (R. P. Réal). S.J. Collection de Ville-Marie, No 7, 1947, p. 2.
- MONDOLIX (Sœur). R. H. Les véritables fondateurs de Ville-Marie, 1642-1942.
- MORIN (Sœur Maria). R. H. Annales des Hospitalières de Ville-Marie.
- PARISEAU (Dr Léo). Catalogue des antiquités de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- Union Médicale du Canada, Revue mensuelle, Montréal, 1945.

*Achévé d'imprimer sur les presses de
Thérien Frères Limitée - 8125, Boul. St-Laurent, Montréal
le 9 mai 1958.*

